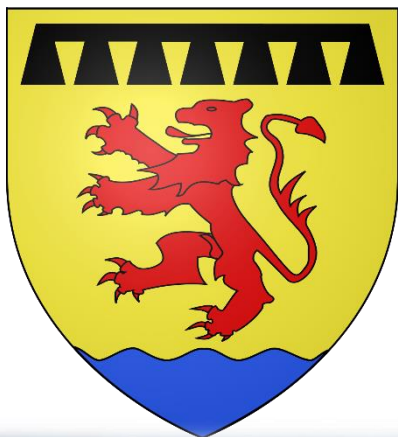




Somme-Vesle
Bulletin municipal n°53
Janvier 2023



*TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE ET LE PERSONNEL DE LA
COMMUNE VOUS SOUHAITENT
UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2023*

/ SOMMAIRE

Page 3 : Le mot du Maire

Page 4 : Le conseil municipal

Page 5 : Etat civil et nouveaux habitants

Page 6 : Compte-rendu des conseils municipaux

Page 18 : Aménagement du territoire

Page 19 : Salle polyvalente André Rouvier

Page 20 : Recensement militaire

Page 21 : Portrait d'Iris Girod

Page 23 : Animations du comité des fêtes et de la commune

Page 26 : Remise des bons cadeaux aux 6èmes et remise de médailles

Page 27 : Récit de M. André Rouvier

Page 34 : Maison France Service de Courtisols

Page 36 : Lycée de la Nature et du Vivant

Page 37 : Musée rural la Bertaue

Page 38 : Deux habitants à la une

Page 41 : Symsem

Page 42 : Gecko Renov

Page 43 : Numéros utiles

Page 44 : Informations utiles et tarifs salle polyvalente

Page 46 : Pompiers

Page 47 : Bricolage GDAMR

Page 48 : Poème de Jean-Louis Pierre



Devis gratuit

**Nicolas
COSSENET**

- ✦ Neuf / Rénovation
- ✦ Isolation (reconnu RGE)
- ✦ Aménagement extérieurs (cours, allées, pavage...)
- ✦ Terrassements
- ✦ Assainissements









5 rue Clément Ader - 51460 COURTISOLS
06 74 14 53 23 - 03 26 67 03 47

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Filtre compact biologique sans électricité !

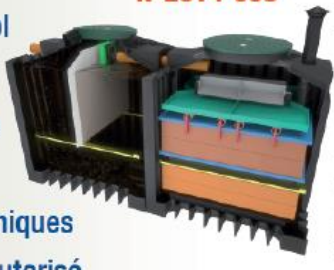
ClearFox® By Breizho®

De 1EH à 15EH

- ✓ Fiable et robuste
- ✓ Fabrication Allemande
- ✓ Pose en présence de nappe phréatique agréée
- ✓ Faible emprise au sol
- ✓ Faible impact visuel
- ✓ Maintenance réduite
- ✓ Pas d'électricité
- ✓ Pas de pièces mécaniques
- ✓ Usage intermittent autorisé (résidences secondaires, gîtes...)



**Agrément Ministériel
N°2014-008**



cossenet.nicolas@orange.fr
06 74 14 53 23

Merci à M. Maximilien Fayot pour ses belles photos de la commune

CHERS HABITANTS,

2023 sera marqué par l'achèvement des travaux de notre nouvelle salle polyvalente ainsi que les différents projets en cours comme l'éclairage public et la réflexion sur la sécurité Rue Haute.

D'autres projets comme le terrain en face de la mairie qui devrait subir des transformations afin de vous proposer un square pour nos joueurs de pétanque.

La commission nature se réunira cette année pour continuer le nettoyage de nos bois qui bordent la Vesle afin de créer des sentiers de randonnée pour pouvoir découvrir ou redécouvrir cet endroit qui ne laisse personne indifférent.

Le PLUi qui concerne notre Communauté de Communes est toujours en cours d'élaboration. Il vous sera présenté prochainement lors d'une réunion ouverte au public dans notre nouvelle salle polyvalente.

Nous travaillons également sur un projet de « sensibilisation à l'agriculture » avec l'aide de différents intervenants et agriculteurs et en partenariat avec le Lycée Agricole de Somme-Vesle.

Les moyens de communication seront également étendus avec l'arrivée de l'application « Illiwap » qui vous permettra de rester informé en temps réel de l'actualité de notre commune mais aussi de notre communauté de communes.

Beaucoup de projets émergent grâce à une équipe motivée et un comité des fêtes qui ne cesse de vous proposer des animations toute l'année. Avec votre aide, nous pourrions continuer à embellir notre village et le rendre encore plus agréable.

Le covid n'est pas tout à fait derrière nous et nous sommes habitués à vivre avec mais restons vigilants et gardons un œil sur nos aînés.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne année 2023, prenez soin de vous et de vos proches

/ EDITO



**FREDDY
MELLET**

Maire

Permanence des élus et de la secrétaire les mardis de 17h à 18h30 et les jeudis de 10h à 12h.

Le Maire et les adjoints reçoivent également sur rendez-vous.

Contactez la mairie par mail
commune.sommevesle@wanadoo.fr

ou 03 26 66 67 60

CONSEIL MUNICIPAL

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici les rôles de chaque élu :

*Freddy MELLET,
Maire
Elu au service social de la
Communauté de Communes de la
Moivre à la Coole*



*Julien MAS,
1^{er} Adjoint
Commission voirie, éclairage public, finances,
fleurissement, représentant du Siem*



*Tatiana le ROSSIGNOL,
2^{ème} Adjointe
Commission patrimoine, voirie, finances*



*Julien CLOWEZ,
3^{ème} Adjoint
Commission voirie, patrimoine, aide
sociale, fleurissement, scolaire, pompiers*



*Benoit COLLERY,
Conseiller Municipal
Commission patrimoine, voirie, bulletin
municipal, communication, représentant Lycée*



*Charline DENOYELLE,
Conseillère Municipale
Commission scolaire, voirie, patrimoine*



*Michaël DUPUIS,
Conseiller Municipal
Commission finance, scolaire,
Référént sécurité routière*



*Sébastien GIROD,
Conseiller Municipal
Commission patrimoine, voirie, nature,
bulletin municipal*



*Sébastien ROUX,
Conseiller Municipal
Commission patrimoine, voirie,
finances, Siem*



*Lionel WERLE,
Conseiller Municipal
Commission voirie, éclairage public,
finance*

Etat Civil

Naissance :

- ♥ Sélina ANDRÉ WISNIEWSKI le 10 juin 2022
- ♥ Léo De HERDT le 30 novembre 2022

Mariage :

- ♥ M. COLLERY Benoit et Mme GENOT Malorie le 21 avril 2022

Pacs :

- ♥ M. BEAUQUENNE Laurent et Mme PERARDEL Audrey le 24 janvier 2022
- ♥ M. ROGER Thomas et Mme ANDRÉ Pauline le 05 mai 2022

Baptême républicain :

- ♥ Agathe CURY le 10 juillet 2022

Décès :

- M. HENRY Jean-Philippe le 20 février 2022
- Mme JANIN née HUET Monique le 04 novembre 2022

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :

- M. et Mme OUDIN Clément et Émilie, 40 rue basse
- M. et Mme De HERDT Fabien et Cécile, 6 rue des fossés
- M. CACHIER Teddy et Mme LACULLE Céline, 23 rue haute

Peut-être que d'autres personnes sont arrivées en 2022, mais ne s'étant pas présentées en Mairie, elles n'ont pu être identifiées.

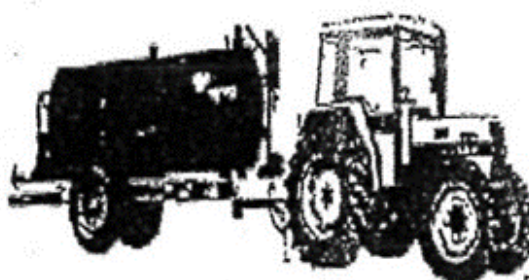
Nous leur présentons nos excuses et les prions de venir se faire connaître en mairie pendant les heures de permanences.



Vidange de fosses :

- Septiques
- Puisards
- puits

7 jours sur 7



Appelez
Chez M.MACQUART

14, rue du pavillon
51460 Somme-Vesle

Téléphone:03.26.66.60.51
Portable:06.12.94.21.21

Compte-rendu des conseils municipaux

Séance du 25 janvier 2022

➤ Dépense d'investissement avant budget

Le conseil autorise les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget N-1 car le budget 2022 n'est pas encore voté, soit 152 800.00€

➤ Projet d'achat du terrain en face de la mairie

Le conseil autorise le maire à poursuivre chez un notaire le projet d'achat du terrain en face de la mairie.

➤ Débat d'orientation budgétaire

Afin d'élaborer le budget 2022, le conseil liste les potentielles dépenses :

- Passage en LED du reste de l'éclairage public
- Projet d'achat du terrain en face de la mairie
- Remplacement éclairage dans la mairie
- Remplacement radiateurs dans la mairie
- Achat barrières et panneaux de signalisation
- Nettoyage des caniveaux
- Démoussage toitures mairie, presbytère et église
- Equipement intérieur de la nouvelle salle
- Aménagement paysager autour de la nouvelle salle
- Décoration de Noël
- Travaux voirie divers
- Nettoyage des arbres

➤ Compte-rendu sur les entretiens professionnels

Que des retours positifs sur les entretiens des deux employés. Compte-tenu de la surcharge de travail de la secrétaire de mairie, le conseil est d'accord pour augmenter de 3 heures son temps de travail soit 28h.

➤ Informations diverses

- Repas des anciens : reporté au samedi 26 mars
- Remise des médailles : reporté du samedi 26 mars
- Sécurité routière : des yeux de chat vont être rajoutés sur les bordures des chicanes. Le chantier suit son cours.
- Salle polyvalente : la charpente va être posée dans les prochaines semaines. Le chantier progresse bien
- Commission nature : une réunion sur les futurs projets va avoir lieu
- Projet découverte et sensibilisation à l'agriculture : une réunion avec des agriculteurs de Somme-Vesle a eu lieu la semaine dernière. Un projet de découverte de l'agriculture est en train d'être élaboré.
- Symsem : lecture du rapport sur les raisons de l'augmentation tarifaire

Séance du 22 février 2022

➤ Modification de la durée hebdomadaire de service de l'adjoint administratif

Suite à l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion, le conseil décide de supprimer le poste d'adjoint administratif existant à 25h pour le remplacer immédiatement par un nouveau poste à 28h à partir du 1^{er} mars 2022.

➤ Compte-rendu salle polyvalente

Les travaux avancent bien. Les fenêtres seront posées d'ici début mars. Validation des plans électriques. Reste les devis sur le mobilier intérieur à effectuer.

➤ **Compte-rendu
aménagement sécurité
routière**

Problème de communication avec l'entreprise Colas.

La peinture et les terre-pleins sont en attente des beaux jours.

Gêne des coussins berlinois : voir après la mise en place d'un compteur de vitesse si on peut également tester avec un appareil mesurant le bruit.

➤ **Repas des anciens**

Le conseil va demander à Martine Mandin si elle souhaite continuer à s'occuper des amuse-bouche. Demander au traiteur « le grain de sel » pour établir un devis.

➤ **PLUi**

Futur travail en binôme avec la commune de COUPETZ. Voir pour une date entre le 28/02 et le 29/03 pour apprécier les qualités et les défauts de cette commune. La commune de Coupetz fera de même avec la nôtre.

La demande a été faite que les conseillers reçoivent un compte-rendu sur l'avancée du PLUi.

➤ **Elections présidentielles**

Tous les habitants inscrits sur les listes électorales vont recevoir une nouvelle carte d'électeur avec un identifiant unique.

Le planning pour tenir le bureau de vote sera proposé au prochain conseil.

➤ **Questions diverses**

- Commission nature : le maire et le 1^{er} adjoint vont assister à une réunion sur la gestion des bois communaux le 3 mars organisée par l'Association des communes forestières de la Marne. Ensuite une réunion publique sera organisée afin de présenter la commission à l'ensemble de la population.
- Baguette box : La baguette est passée de 1€ à 1€15. Nous attendons des réponses de la part de la boulangerie de Courtisols.

LG TAXI DE LA VESLE

Transport de Malades assis
Gares & Aéroports
Transport toutes distances

07 87 43 62 62

lg-taxidelavesle@bbox.fr

Laurent à votre service

véhicule de 1 à 7 personnes

**Commune de rattachement
SOMME -VESLE**

TAXI

- Pompiers : maillage territorial : pouvoir demander des subventions pour les équipements et interventions sur d'autres communes en renfort.
- Contrôle des fosses septiques : augmentation de l'amende si on refuse le contrôle

Séance du 29 mars 2022

➤ **Achat du terrain en face la mairie**

Suite à Le conseil, à l'unanimité, approuve l'achat du terrain en face de la mairie pour un montant de 100 000 euros

➤ **Achat décorations de Noël**

Le conseil, à l'unanimité, approuve le devis de Decolum d'un montant de 1 523.46€ pour renouveler les décorations de Noël

➤ **Amortissement des dépenses afférentes au SIEM**

Le conseil, à l'unanimité, décide d'amortir le compte 204 (dépenses liées au SIEM) sur 15 ans.

➤ **Amortissement du branchement aep de la salle polyvalente**

Le conseil, à l'unanimité, décide d'amortir la dépense de Veolia sur 10 ans.

➤ **Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif :**

Après présentation des chiffres, le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 sont adoptés à l'unanimité des présents, le maire étant sorti pour le vote de ce dernier.

➤ **Affectation du résultat et vote du budget primitif 2021 :**

Le conseil vote également l'affectation des résultats 2021 (excédent de fonctionnement : 216 379.02€ et report d'investissement : 115 000.05€) Après présentation du budget primitif par le Maire, Freddy MELLET, le conseil vote à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2022 qui s'équilibre à la somme de 368 080.00€ en section de fonctionnement et 637 437.05€ en section d'investissement.

➤ **Vote des taux des impôts locaux et des subventions :**

Le conseil, à l'unanimité, décide d'augmenter les taux (aucune augmentation depuis 2018) :

	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUIT ATTENDU
Foncier bâti	179 400	26.40	47 362
Foncier non bâti	139 500	5.40	7 533
Cotis. Foncière Entreprises	12 300	7.98	982
		TOTAL	55 877 €

Suite aux demandes reçues, voici les subventions octroyées cette année :

Association chalonnaise de protection des animaux	106
Association sportive ESTAN	50
Basket Courtisols	40
La truite	40
La Bertaube	200
EMIM (école de musique)	20
Iris Girod	200
Comité des fêtes	1 000
Rock and Roll Village	500

Tennis club de Courtisols	70
ASC Badminton	60
Association prévention routière de la Marne	80
Les amis de la Basilique de l'Epine	100
Centre de secours de Suippes	10
Judo club de Courtisols	60
ADMR	80
TOTAL	2 616€

Certaines demandes sont en attente et feront l'objet d'une prochaine délibération.

➤ **Elections présidentielles**

Les conseillers se sont inscrits dans le planning de tenue du bureau de vote. Nous allons contacter des habitants pour combler les créneaux non pourvus.

➤ **Changement logiciel urbanisme**

Désormais, la nouvelle plateforme urbanisme s'appelle Next'ads. La CCMC est une des premières communautés de communes à avoir mis en place le dépôt de dossier d'urbanisme par dématérialisation. Les administrés vont avoir la possibilité de déposer leur dossier d'urbanisme de chez eux à n'importe quel moment. Le dossier sera ensuite réceptionné sur la plateforme et envoyé directement au service instructeur. Les dossiers papier seront bien évidemment toujours acceptés.

➤ **Qenergy**

Projet éolien : une personne interviendra en conseil pour détailler le projet éolien.

➤ **Sécurité routière**

Les travaux avancent bien. Les peintures au sol sont presque finies. Une mise au point avec M. Arrouart sera demandée. Des



Les jardins de VINCENT

- Entretien de votre espace vert tout au long de l'année
- Création, plantation, engazonnement, arrosage automatique
- Réagencement de votre écrin de verdure
- Conseils personnalisés

Ma passion, votre jardin !

Bénéficiez de 50 % réduction ou crédit d'impôt Bénéficiez de

Avant



Après



Vincent GODIN - 330 rue du Gué 51460 COURTISOLS
 ☎ 06 75 33 22 72 - ✉ lesjardinsdevincent@yahoo.fr

panneaux ont été mis et retirés aussitôt car pas très cohérents (régime à droite avec la Croix St André)

➤ **Salle polyvalente**

Le parking est fini, l'enrobé est posé. Partie intérieure : pose du chauffage, électricité (cable). Prochaine étape : le placo et la façade dans 15 jours.

Devis pour le paysagiste : environ 20 000€ (salle + sortie/entrée village)

➤ **Questions diverses**

- Bus scolaire : Mme Venier gare bien son bus en face de la mairie suite à l'envoi d'un recommandé
- Marché paysan : en cours, voir avec la mairie de Marson selon la date
- Projet cinéma en plein air : devis en cours
- Jeux inter villages : contact avec M. Prudent (CCMC) 1^{ère} année essai. Jeux de 7 à 17 ans, par secteur CCMC. A soumettre en conseil communautaire

Séance du 26 avril 2022

➤ **Formation PSC1 / EPI**

Le conseil reporte la décision au prochain conseil.

➤ **SIEM**

Changement de 23 points lumineux dont 5 points pour des prises alimentant les décorations de Noël. Le conseil, à l'unanimité, accepte le devis du SIEM d'un montant de 14 742.45€ (subventions déduites)

➤ **Achat d'un ordinateur et d'un écran numérique tactile interactif**

Le conseil étudie les offres concernant l'achat d'un ordinateur portable (pour le maire et la secrétaire lors de ses formations) ainsi que d'un écran interactif pour toutes les présentations faites dans la mairie.

Le conseil accepte, à l'unanimité, le devis de l'Univers Informatique d'un montant de 4 395€ (ordinateur portable + écran 75 pouces)

➤ **Demande de subvention**

Suite à la demande de l'association La Volontaire de Courtisols, le conseil, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 60 euros.

➤ **Démoussage toiture**

Le conseil étudie les 3 devis proposés concernant le démoussage des toitures de la mairie et du presbytère.

Avec 8 votes pour et 2 absentions, le conseil décide d'accepter le devis de LNS pour un montant de 6 160 euros.

➤ **Aménagement des espaces verts**

Le conseil souhaite aménager les espaces verts autour de la salle polyvalente et à l'entrée de Somme-Vesle côté Courtisols. Le conseil décide de reporter la décision, tous les devis n'étant pas encore arrivés.

➤ **Cinéma en plein air**

La date est fixée au samedi 27 août 2022 à la tombée de la nuit (21h30). Le film sera choisi prochainement. Cela clôturera la fin des vacances scolaires. Avec la participation du comité des fêtes, une buvette sera proposée ainsi qu'un food truck.

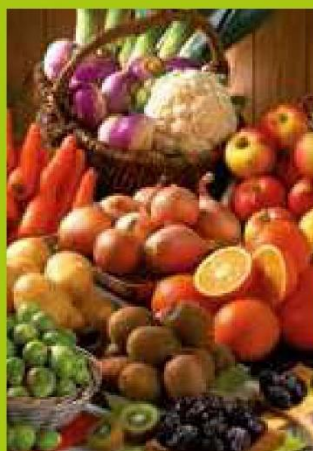
➤ **City Park**

Futur projet de city park au niveau du terrain de foot. Nous sommes dans l'attente d'un devis.

➤ **Remise de médailles et maire honoraire**

M. Jean-Claude Mandin émet le souhait de devenir maire honoraire. La demande sera faite au Préfet de la Marne. Le vendredi 20 mai à 19h30, une médaille sera remise à Mme Perardel Florence, M. Mandin Jean-Claude et M. Lallement Thierry.

VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS



Els REGIEIX PUBLICITE PAGNY - RCS BAR LE DUC 301 161 170 - SAS AU CAPITAL DE 48 000€ - Préresse : lenevé.com

NOS SERVICES



Station
Service



Carburant VL et PL
24h/24h



Gaz



Station
de gonflage



Aspirateur
voiture



Lavage
haute pression



Lavage
rouleaux

NOS HORAIRES

Du lundi au vendredi :
de 9h à 19h15 NON STOP
Le samedi : 9h à 19h NON STOP
Le dimanche : 9h30 à 12h

Intermarché contact COURTISOLS

ZI Les Ouches de Cheppe - 2, rue Denis Papin - Tél. 03 26 66 64 54

➤ Sécurité routière

Aucun avancement

➤ Salle polyvalente

Aucun avancement

➤ Questions diverses

- Le conseil municipal est-il ouvert au public : oui
- Possibilité de mise en place de l'application Illiwap en partenariat avec la CCMC
- Avec le lycée agricole : session atelier numérique pour les anciens et ceux qui ont besoin.

Séance du 17 mai 2022

➤ Banque

Afin de pouvoir acquérir le terrain en face de la mairie cadastré AE403 AE405 et AE108, la commune a besoin de recourir à un prêt. Le conseil décide, à l'unanimité, de choisir la Banque Populaire : 100 000euros sur 60 mois à 0.78%.

➤ Achat barrières de police

Suite au devis de Discount Collectivités, le conseil décide à l'unanimité de retenir leur offre d'un montant de 1 770€.

➤ Modification délégation au maire

Le conseil décide à l'unanimité de modifier l'article 1 de la délibération n°2020-06-012 comme suit : « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 2 000€ »

➤ Devis loquette coffret permanent manifestation

Le conseil accepte, à l'unanimité, le devis de Ent. Peres d'un montant de 4 999.20€ pour équiper l'intérieur du coffret électrique permanent installé Rue du Château

➤ **Elections législatives**

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022. La commune recherche les volontaires pour tenir le bureau de vote

➤ **Sécurité routière**

Aucun avancement. Refaire une mise au point avec les entreprises car ce n'est pas terminé.

➤ **Salle polyvalente**

Le plaquiste est en place malgré un peu de retard par rapport au calendrier prévu. Un dossier de fond leader sera déposé afin de bénéficier de subvention pour l'équipement intérieur de la salle.

➤ **Questions diverses**

- Suite à la commission nature, une action « nettoyons le village » va être organisée en partenariat avec Leclerc. Environ 2 nettoyages par an suivi d'un goûter.
- Pollution sonore des corbeaux : voir pour faire appel à un maître fauconnier et faire un devis.
- Les points roses au sol sont des marquages pour les réseaux secs afin de les répertorier sur une carte
- Voir pour mettre une serrure à code au local de rangement pour ne plus perdre la clef
- Session informatique en partenariat avec le lycée pour les anciens. Un flyer sera distribué.

Séance du 13 juin 2022

➤ **Statuts CCMC**

A l'unanimité des membres présents, les nouveaux statuts de la CCMC sont approuvés

➤ **Remplacement porte d'entrée de la mairie**

Suite aux deux devis reçus, Bigmat 6585.65€ et Fmb 8124€, le conseil décide avec 8 votes pour et 2 abstentions, de retenir l'offre de Bigmat.

➤ **Adhésion aux communes forestières**

À l'unanimité, le conseil décide d'adhérer à l'Association des Communes Forestières de la Marne pour 108€/an afin d'avoir des conseils sur la gestion de nos bois et forêts.

➤ **Demande de subvention**

Le conseil accepte, à l'unanimité, de donner une subvention de 110€ à Familles Rurales (11 enfants de Somme-Vesle inscrits)

➤ **Elagage cimetière**

Une taille de haie est nécessaire derrière le cimetière : environ 1m50. Nous allons faire appel à une entreprise spécialisée. Point à voir au prochain conseil.

➤ **City Park**

Le devis pour un city park s'élève à 56 252.40€ sans compter le terrassement : foot, basket, volley, hockey... Le conseil bloque le montant « sous réserve de subvention ». Le devis sera valable un an.

➤ **Sécurité routière**

Toujours en attente du film derrière les panneaux des flèches et le radar pédagogique. La réception de chantier n'est toujours pas signée.

➤ **Salle polyvalente**

Présence des plaquistes et de l'électricien. Les menuiseries sont posées. Du retard mais ça avance.

➤ **Questions diverses**

Cinéma en plein air : en attente des tarifs sur les films récents



NOUVEAU

Près de chez vous à POIX

Vente directe à la ferme de charcuterie et de viande de porc élevé sur paille



Vente de caissettes de viande 10 ou 5 kg

Rôtis (échine, épaule, filet)

Pièces à griller (côtes et escalopes)

Poitrine

Filet mignon

Jarret, rouelle

Paupiettes, saucisses

Boudins blancs et noirs

Sur réservation

Bénéficiez d'un tarif avantageux sur le prix de la viande grâce à la formule colis

-20% sur le colis de 10kg

Soit moins de 10.00 € le kilo

-10% sur le colis de 5kg



Vente chaque samedi

de 10h à 12h

27 rue de Châlons à POIX



Viande
sous vide
étiquetée



Vente de bocaux et charcuterie

Pâté de campagne

Rillettes

Fromage de tête

Boudin noir en bocal

Viande en gelée

Saucisson, chorizo

Jambon blanc

Bacon

Lard fumé

Sur commande

*Chaque samedi,
vente au détail*



Ferme du Tumulus - 24 rue de Châlons - 51 460 POIX

Contact : Cécile APPERT-GOEPFERT 06 64 73 70 83

✉ fermedutumulus@gmail.com  fermedutumulus

Séance du 30 août 2022

➤ Création d'une nouvelle régie

A l'unanimité, le conseil décide de supprimer la régie mixte établie en 2015. Désormais les locations de salle feront l'objet d'un avis des sommes à payer et seront réglées par Payfip.

A l'unanimité, le conseil décide de créer une régie d'avance avec une carte bancaire pour effectuer de menues dépenses.

➤ Aménagement des espaces verts

Avec 8 votes pour et 2 abstentions, le conseil décide de choisir le devis des pépinières Defontaine pour un montant de 16 639.89€TTC. Ces aménagements concernent le pourtour de la nouvelle salle polyvalente ainsi que l'entrée côté Courtisols.

➤ Coffret manifestation

Nous avons besoin d'équiper le coffret permanent situé Rue du Château par l'ajout de prises diverses. La société Perès s'occupera de ces fournitures pour un montant de 1 151.33€TTC.

➤ Siabave

Le Siabave est un syndicat mixte pour réaménager la Vesle. Ils sont intervenus cet été afin d'entretenir le lit de la rivière.

➤ Réunion commission nature

Nous allons faire appel à différents intervenants afin qu'ils puissent apporter des réponses sur notre nature. Suite à ces demandes, nous pourrions fixer une date pour la réunion.

La commune organise un « Nettoyons la nature » les 23 24 25 septembre.

➤ **Sécurité routière**

Le radar pédagogique vers Poix sera changé car il y a eu un dysfonctionnement.

➤ **Démoussage toiture**

Toutes les toitures ont été traitées. Il faut attendre la pluie pour faire tomber la mousse. Quelques tuiles ont été remises en place suite aux grosses averses de juin.

➤ **Terrain en face de la mairie**

La signature chez le notaire aura lieu le jeudi 15 septembre.

➤ **Questions diverses**

- Parc éolien : pas possible car couloir aérien au-dessus de Somme-Vesle
- Chats : une capture des chats errants sera faite en octobre. La commune va se doter de pièges.
- L'agent technique partira en retraite dans trois ans. Nous réfléchissons pour avoir une personne à mi-temps en tuiilage en vue d'une embauche.
- Illiwap : nous sommes en attente d'un éventuel groupement avec notre communauté de communes en septembre.
- Baguette box est en redressement judiciaire. Le remise en place est proche.
- Relance pour la formation premier secours pour les agents.
- Renseignements sur les coupons sports pour les jeunes inscrits dans une association sportive. Voir pour des chèques culture et décider du montant.

Séance du 28 septembre 2022

Ordre du jour de la séance

- Décision modificative amortissement
- Décision modificative FCTVA
- Devis remplacement de la porte d'entrée de la mairie
- Plafond de dépense du compte « fêtes et cérémonie »
- Questions diverses

Délibération n°2022_09_001 DECISION MODIFICATIVE AMORTISSEMENT

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :

Crédits à ouvrir : chapitre 042 c/6811 + 304.65€ Crédits à réduire : chapitre 023 – 304.65€

Crédits à ouvrir c/2804182 + 304.65€ Crédits à réduire : chapitre 021 -304.65€

ADOPTÉE à l'unanimité

Délibération n°2022_09_002 DECISION MODIFICATIVE FCTVA

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :

Crédits à ouvrir : chapitre 10 c/10222 + 27 686.37€ Crédits à ouvrir : chapitre 16 c/1641 + 27 686.37€

ADOPTÉE à l'unanimité

Délibération n°2022_09_003 DEVIS REMPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE DE LA MAIRIE

Le conseil municipal accepte le devis de Bigmat pour un montant de 7 183.86€

ADOPTÉE avec 9 voix pour et 1 abstention

Délibération n°2022_09_004 PLAFOND DE DEPENSES DU COMPTE 623

Le conseil municipal a décidé de budgétiser les dépenses afférentes au compte 623 « publicité publications et relations publiques »

ADOPTÉE à l'unanimité

Informations diverses

- Baguette box : la société a fermé. Le conseil cherche une autre solution à savoir l'installation d'une machine à pain. En attente de réponses de différentes sociétés spécialisées dans ce domaine.
- Eclairage public : l'Entreprise CEGELEC est en train d'intervenir sur différents points lumineux avec des lampes LED.
- Noël : préparation par l'agent technique. Alain Janin nous propose de nouveau cette année 20 sapins et 2 gros. La taille et la pose auront lieu le samedi 26 novembre à 9h.
Samedi 10 décembre : marché de Noël
- Salle polyvalente : Voir pour acheter le mobilier intérieur. Une liste non exhaustive a été établie qu'il faudra valider. Une réunion pour établir le règlement de location et définir les tarifs aura lieu le 14 octobre à 20h30
- Dépenses loisirs mairie : 7 068€ de dépenses de loisirs en une année : subventions aux associations, rentrée 6^{ème}, repas des anciens, Noël, bulletin municipal...
Une réflexion sur le prochain budget pour les dépenses associatives sera à faire lors d'une commission finances.
- Marché de producteurs : Possible de faire dans la salle communale si le temps ne permet pas l'extérieur. Voir pour une petite buvette. Marché pour le 2^{ème} ou 3^{ème} samedi du mois. Démarrage en 2023.
- Radar pédagogique vers Poix a été changé
- Un devis va être établi pour retourner la terre et remettre de niveau devant la salle polyvalente

Questions diverses

- Symsem : enquête sur le tri ?

Séance du 16 novembre 2022

Ordre du jour de la séance

- Devis mobilier intérieur de la salle polyvalente
- Devis vaisselle salle polyvalente
- Devis achat de radiateurs dans la mairie
- Subvention Marpa
- Tarifs location de la salle polyvalente
- Questions diverses

Délibération n°2022_11_001 DEVIS MOBILIER INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal accepte le devis de SEMIO pour un montant de 15 678.46€ TTC

ADOPTÉE à l'unanimité

Délibération n°2022_11_002 DEVIS VAISSELLE SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal accepte le devis de SAS EVOLUTION pour un montant de 8 204.63€ TTC

ADOPTÉE avec 9 voix pour et 1 abstention

Délibération n°2022_11_003 DEVIS ACHAT DE RADIATEUR POUR LA MAIRIE

Le conseil municipal accepte le devis de CGED pour un montant de 2 738.35€

ADOPTÉE à l'unanimité

Délibération n°2022_11_004 SUBVENTION A LA MARPA

Suite à la demande de la Marpa, le conseil municipal décide de verser la somme de 199.35€.

ADOPTÉE à l'unanimité

Délibération n°2022_11_005 TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal décide les tarifs suivants :

LOCATION	WEEK-END		SEMAINE (du lundi au vendredi)		Jours fériés (hors week-end)		Location vaisselle forfait	Location sono forfait
	Été du 01/05 au 30/09	Hiver du 01/10 au 30/04	Été du 01/05 au 30/09	Hiver du 01/10 au 30/04	Été du 01/05 au 30/09	Hiver du 01/10 au 30/04		
Habitants Somme-Vesle, Courtisols, Poix	150 € (électricité)	165 € (chauffage + électricité)	70 € (chauffage + électricité)		130 € (chauffage + électricité)		10 €	10 €
Extérieur	250 € (électricité)	265 € (chauffage + électricité)	100 € (chauffage + électricité)		200 € (chauffage + électricité)		20 €	20 €

ADOPTÉE à l'unanimité

Informations diverses

- La SARL des fossés de Pogny a été contactée pour réaliser le terrassement ainsi qu'un passage de micro-tracteur avec rotovator autour de la salle polyvalente pour un montant de 1 845.60€ et 720 €
- Flèche de l'église : La société Coanus viendra le vendredi 18 novembre à 11h afin de vérifier la flèche de l'église qui penche
- Noël : La taille et la pose auront lieu le samedi 26 novembre à 9h.
- Vœux du maire : proposition pour le samedi 07 janvier à 11h avec l'inauguration de la salle
- Repas des anciens : choix entre janvier ou mars. La date du samedi 11 mars 2023 a été retenue
- Avenir de la salle communale : voir pour la laisser aux associations du village moyennant une contribution dérisoire
- Siem : il reste la Rue de Marson pour le passage en LED. Puis voir pour un réglage en basse intensité sur certaines rues
- Le cantonnier sera peut-être en arrêt en janvier ou février 2023. Voir si on le remplace ou pas
- Entrevue avec le Siabave pour le cours d'eau et le conservatoire d'espaces naturels. Nous souhaiterions les convoquer ainsi que les communes forestières lors d'une réunion avec la commission nature afin de faire un état des lieux de nos forêts
- Relancer l'entreprise qui gère les panneaux installés lors des travaux de sécurité routière
- Symsem : changement de tri dès janvier 2023
- Prochain conseil le mardi 13 décembre 2022

Séance du 13 décembre 2022

Ordre du jour de la séance

- Instruction des actes d'urbanisme
- Reversement d'une partie de la taxe d'aménagement
- Nom de la nouvelle salle polyvalente
- Achat d'une autolaveuse pour la salle polyvalente
- Débat d'orientation budgétaire
- Questions diverses

Délibération n°2022_12_001 INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME

Le conseil municipal approuve la nouvelle convention entre la CCMC et la Commune concernant l'instruction des actes d'urbanisme

ADOPTÉE à l'unanimité

Délibération n°2022_12_002 REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Le conseil municipal approuve la convention entre la CCMC et la Commune, celle-ci reversant 1% de sa taxe d'aménagement à la CCMC

ADOPTÉE à l'unanimité

Délibération n°2022_12_003 NOM DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal décide de nommer la nouvelle salle : la salle polyvalente André Rouvier

ADOPTÉE à l'unanimité

Délibération n°2022_12_004 ACHAT AUTOLAVEUSE

Le conseil accepte le devis Bigmat pour une autolaveuse Nilfisk pour un montant de 2 149€HT

ADOPTÉE à l'unanimité

Débat d'orientation budgétaire

- Clôture salle polyvalente/square
- Radiateurs salle du conseil/réunion
- Formation agents
- Flèche église
- Remplacement LED Rue de Marson
- Remplacement lumière mairie
- Achat autolaveuse
- Haie derrière l'église
- Tour informatique
- Vente terrain en face de la mairie + viabilisation
- Jardin des mots
- Mur salle communale
- Panneaux routiers d'avance

Informations diverses

- Sécurité routière : panneau cassé à l'entrée de la commune par une arracheuse de betteraves
- Miroir croisement rue haute/Marson/Roulier à resserrer
- Vitrophanie salle polyvalente : pas prévue côté rue mais une haie sera installée qui coupera la vue et il existe des volets roulants
- Pour la mise en place d'un marché de producteurs et artisans, une délibération devra être prise pour signifier la gratuité des emplacements.
- Prochain conseil le mardi 17 janvier 2023

Aménagement du territoire

| *Eclairage public*

Les travaux de renouvellement de l'éclairage public se poursuivent dans notre commune. Cette année, les 9 points lumineux de la rue de Marson seront remplacés par des leds.

| *Sécurité routière*

Depuis le début de notre mandat, le projet de sécurisation de notre village est l'une de nos priorités.

Pour ce faire nous avons lancé des études de faisabilité, de préconisation et de relevé de vitesse. Elles ont été réalisées par les services du Département courant 2021.

Suite à celles-ci, les travaux de sécurisation ont été entrepris, avec un suivi hebdomadaire, notamment par le biais de réunion de chantier, comprenant son lot d'imprévus et d'ajustements tout au long de l'année 2022.

Il est prévu pour le premier semestre 2023, une réunion de fin de chantier avec les différents intervenants, ainsi qu'un nouveau relevé de vitesse par le département.

Ce qui nous permettra de vérifier l'efficacité des travaux engagés pour la sécurité de tous.

Michaël DUPUIS – Conseiller municipal et Référent sécurité routière

| *Salle communale*

Avec l'ouverture à la location de la salle polyvalente, notre salle communale n'a pas dit son dernier mot ! En effet celle-ci sera dédiée aux associations. L'association de poker a commencé à l'occuper certains vendredis soirs pour ses tournois. Et pourquoi pas d'autres associations qui souhaiteraient y organiser des événements ? Nous attendons vos propositions.

| *Terrain en face de la mairie*

Comme vous avez pu le lire dans les comptes-rendus de conseil, la Commune a acquis le terrain en face de la mairie. Un achat bénéfique pour nos manifestations telles que la fête patronale, le cinéma en plein air, la brocante, le somme ves'tival... Le conseil a décidé d'en garder une partie qui sera exploitée pour nos manifestations, créer un parking pour les bus scolaires et de revendre la partie restante en terrain à bâtir.

La nouvelle salle polyvalente « André Rouvier »

Après des mois d'attente et de patience, vous avez pu assister à l'inauguration de la salle polyvalente « André Rouvier » le samedi 21 janvier. Le conseil municipal de Somme-Vesle accompagné de M. Charles de Courson, député de la Marne, M. Thierry Bussy, vice-président du conseil départemental de la Marne, Mme Ricarde, représentante de la Région Grand Est, M. Jean-Claude Mandin, maire honoraire de Somme-Vesle et en invité d'honneur M. André Rouvier, ont coupé le ruban officialisant l'achèvement de la construction et l'ouverture de la salle polyvalente.



Les réservations se font au secrétariat de mairie soit par mail à commune.sommevesle@wanadoo.fr soit par téléphone au 03 26 66 67 60 soit lors d'une permanence du secrétariat

Les équipements de la salle

Réfrigérateur double, four 5 plaques, lave-vaisselle, micro-ondes, frigo sous bar, sono (micro, rétroprojecteur, limiteur de décibels), tables, chaises, vaisselle pour 100 personnes, plats, casseroles, faitout...



Cette année, les espaces verts autour de la salle seront mis en place. Le square de jeux sera réinstallé à proximité

Recensement citoyen



Vous avez entre 16 et 25 ans ? **Soyez en règle au regard** **du service national !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

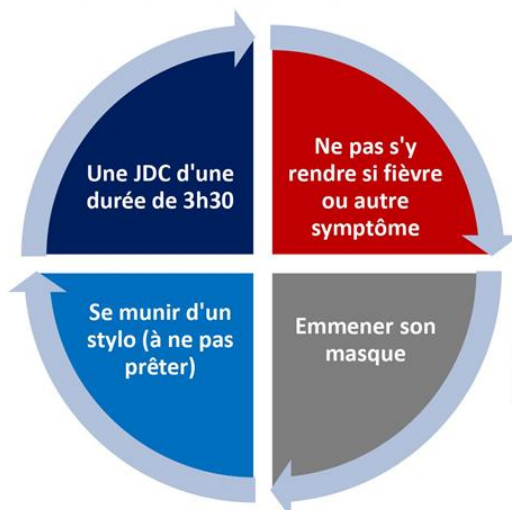
L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

CSN CHALONS EN CHAMPAGNE – Tél : 09.70.84.51.51

Iris : Parcours d'une championne Sommeveslière

Qui est Iris ?

Petite brunette toujours souriante née le 20 mars 2007 à Chalons en Champagne. Ses parents sont Noémie et Sébastien Girod. Elle habite Somme-Vesle depuis maintenant 7 ans.

Son parcours cycliste

Elle commence le VTT et le cyclo-cross à l'âge de 5 ans et demi, après avoir vu son frère Théo pratiquer. Elle débute à l'ASPTT Châlons puis au BTC-Fagnières Club créé par son père qui en est l'actuel président.

Iris a de suite voulu faire de la compétition, au niveau départemental, puis régional et enfin national.

Au fil des années, elle s'entraîne une à plusieurs fois par semaine.

Aujourd'hui âgée de 15 ans, elle poursuit sa passion pour le vélo avec des entraînements 4 fois par semaine, suivie par un entraîneur, un préparateur mental et une nutritionniste. Peut-être l'avez-vous déjà aperçu dans le village ?



Ses résultats



2022 fut une très bonne année sportive puisqu'elle a été titrée :

Championne de France en cyclo-cross (Munster), championne de France sapeur-pompier VTT (Lioran), championne Grand Est Cross sapeur-pompier, championne Grand Est VTT, 10^{ème} championnat de France VTT, championne de la Marne VTT, championne de la Marne route, championne de la Marne cyclo-cross.

Elle est actuellement 10^{ème} au classement général national sur le cyclo-cross.

Une vie bien remplie

En plus de ses études en classe de 3^{ème} au collège Jean Moulin de Saint-Memmie, Iris est en 2^{ème} année des jeunes sapeurs-pompiers de Suippes. Elle souhaite devenir sapeur-pompier et plus précisément entrer à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Chez les JSP (jeunes sapeurs-pompiers) elle apprend la technique opérationnelle de secours à personnes et d'incendie mais également l'ordre serré. Elle y pratique beaucoup le sport.

Iris remercie énormément la Commune de Somme-Vesle qui la soutient en tant que partenaire. Si vous souhaitez également l'aider dans ses déplacements ou l'achat de matériels, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elle ou de ses parents afin de continuer à faire briller les couleurs de Somme-Vesle sur le territoire national.

Animations du comité des fêtes et de la mairie



Repas des anciens – 26 mars

Une dizaine d'anciens du village se sont retrouvés autour d'un bon repas offert par la Mairie. L'occasion d'offrir à Mme Pierrette Arnould, la doyenne du village avec ses 96 printemps un beau bouquet de fleurs



Pâques – 17 avril

Que de gourmands !



Brocante – 8 mai

Plus d'une vingtaine d'exposants pour cette nouvelle édition et une foule de chineurs venus arpenter la rue basse. Rdv le 8 mai 2023



Plantation des fleurs – 21 mai

Vous aimez les fleurs, vous avez des idées pour embellir notre commune ? N'hésitez pas à rejoindre la commission fleurs. La prochaine plantation aura lieu le samedi 27 mai

Pétanque – 06 juin

Pas loin de 40 équipes sont venues jouer de la boule sous un magnifique soleil (cette année !)



Défilé de tracteur – 11 juin

Les tracteurs de la Bertauge sont venus faire un petit tour à Somme-Vesle pour le plus grand bonheur des yeux des petits et des grands



Somme Ves'tival – 02 juillet

Une ambiance de folie pour cette 6^{ème} édition au cœur du Rock'n'Roll Village



Cinéma en plein air – 27 août

Astérix a rassemblé une cinquantaine de fans lors de cette 1^{ère} édition du ciné en plein air

Fête Patronale et Vide greniers – 17 & 18 septembre

Petits et grands ont profité d'une belle fête malgré le froid présent



Nettoyons la nature – 25 septembre

Une première édition réussie où une dizaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont ramassé les déchets laissés par indéclicats.



Halloween – 31 octobre

Nos petits monstres ont fait le tour de la commune à la recherche de bonbons ! Les ados ont pu profiter d'une soirée DJ pizza dans la salle communale



Cérémonie du 11 novembre

De nombreux enfants et adultes se sont retrouvés à Courtisols puis Somme-Vesle pour la cérémonie du 11 novembre 1918

Noël – 11 décembre

Les yeux des enfants ont pétillé en voyant le père Noël et ses deux lutines leur apporter un cadeau et un chocolat. Le 2^{ème} marché de Noël a, de nouveau, attiré une foule de visiteurs, ceux-ci ont pu apprécier la quinzaine d'exposants, le vin chaud du comité et les viennoiseries de la boulangerie de Courtisols



Le comité des fêtes de Somme-Vesle

➤ Qui compose le bureau ?

Présidente : Julie Gobillard Secrétaire : Aurélie Alcésilas Trésorière : Amélie Mellet

Membres actifs : Malorie Collery, Audrey Perardel, Julien Mas, Lionel Werle, Thierry Lallement, Julien Clowez, Tatiana le Rossignol, Freddy Mellet, Jean-Claude Mandin, Sébastien Girod

Nouveaux membres : Maxime Huet, Didier Moreau, Cinthia Genot

➤ Qu'est-ce que le comité des fêtes ?

Le comité des fêtes est une association à but non lucratif ayant pour objet de coordonner et d'organiser les manifestations et festivités de la commune.

L'objectif du comité des fêtes est donc de promouvoir et de favoriser l'animation de la commune.

L'animation incontournable est la fête du village programmée le 3^{ème} week-end de septembre.

En association avec la commune, le comité organise ou participe à plusieurs activités tout au long de l'année pour les petits et les grands comme par exemple la brocante, Pâques, tournoi de pétanque, cinéma en plein air, Halloween, Noël.

➤ Comment rejoindre le comité ?

Le comité des fêtes ne serait rien sans ces précieuses aides que sont les membres actifs.

Les personnes intéressées pour aider et participer aux activités du comité des fêtes sont priées de bien vouloir contacter la présidente ou un autre membre.

C'est avec grand plaisir que l'équipe du comité les accueillera...

Pour contacter le comité : comitedesfetessommevesle@gmail.com



Calendrier des manifestations 2023 (sous réserve de faisabilité)

Dimanche 09 avril : Pâques

Dimanche 8 mai : Brocante

Lundi 29 mai : pétanque

Août : cinéma en plein air

16&17 septembre : fête patronale, vide greniers, run&bike

Samedi 28 octobre : Halloween

Samedi 09 décembre : Noël

Remise des bons cadeaux aux 6èmes

Comme chaque année, les futurs collégiens ont reçu une carte cadeau d'une valeur de 50€ à valoir dans le rayon scolaire d'un supermarché de Chalons en Champagne. Nous espérons que vous avez pu profiter pleinement de votre bon et que vous passez une bonne année de 6^{ème} !



Remise de diplôme et médailles

Jean-Claude Mandin, Florence Perardel et Thierry Lallement ont reçu de la part du nouveau conseil municipal une médaille d'honneur en reconnaissance de leurs années passées au conseil municipal de Somme-Vesle. Jean-Claude Mandin est devenu Maire honoraire par le Préfet de la Marne pour ses 19 années de mandat (conseiller, adjoint et maire)



Récit de M. André Rouvier, ancien instituteur de Somme-Vesle

Sous l'Occupationdes Résistants ordinaires

Au cours de la période de l'Occupation Allemande en France de 1942 à 1944, des personnes qu'on appellerait « ordinaires », n'acceptant pas la Défaite, s'impliquèrent sans état d'âme dans des Réseaux de Résistance qui se mettaient en place dans l'ombre et la clandestinité.

Cette Résistance se structura surtout grâce aux Services de Renseignements qui existaient et qui ne disparurent pas avec la Défaite et l'Armistice. Ces Services foncièrement Anti Allemands suivirent le Pouvoir à Vichy mais continuèrent un temps à faire du renseignement qu'ils communiquaient à Londres au grand dam des Autorités d'Occupation qui exigèrent et obtinrent de Vichy leur dissolution. C'étaient les Services de Renseignements et de Contre-Espionnage du Colonel Rivet, du Colonel Paillole qui disparurent officiellement mais dont les membres entrèrent en clandestinité.

A Londres le Général De Gaulle ne se satisfaisait pas de cet état des choses et il résolut de créer en France son propre réseau de Renseignements. Il envoya sur le sol français plusieurs personnalités comme les colonels Passy et Rémy puis Jean moulin afin qu'ils organisent le B.C.R.A. qui très vite s'étoffait et concurrençait les défunts Services Spéciaux Officiels.

En résumé, pendant un temps il y eut en France occupée 2 Services de Renseignements concurrents.

Ce bref rappel pour expliquer comment l'un des personnages qui va apparaître dans le récit appartient bien malgré lui à la fois aux deux réseaux. Cet homme, c'est l'Abbé Merle curé de Somme-Vesle et de Poix de 1927 à 1960 qui dut à l'appartenance à la fois aux deux réseaux d'avoir à vivre une expérience assez extraordinaire qui se déroula au presbytère et à l'église de notre village.

Faisons ample connaissance de ce prêtre étonnant qui vint exercer son ministère pastoral depuis son village de Haute Lozère, Saint-Jean Chazorne où il était né en 1893, jusqu'à Somme-Vesle. Il avait eu un parcours dans l'état ecclésiastique assez atypique n'étant entré au séminaire qu'après la Guerre de Quatorze au cours de laquelle il reçut de nombreuses blessures et décorations. Il fut surtout infirmier, relevant les blessés sur le Champ de Bataille comme il aimait à le faire remarquer, plutôt qu'en utilisant un fusil.

C'est au Grand Séminaire qu'il se noua d'amitié avec une autre vocation tardive, un colosse de Hollandais surnommé Double-Mètre et qui venait de passer les Quatre Années du Conflit comme agent d'espionnage derrière les lignes allemandes.

Cet Abbé Vorage, dès 1925 ses études théologiques achevées comme celles de l'Abbé Merle, fut nommé Curé des Molières dans la Région Parisienne.

Ces deux hommes partageaient une détestation de l'Allemagne due sans doute au fait qu'ils avaient tous deux fait la Grande Guerre mais aussi connaissant les thèses des penseurs Allemands comme Hegel puis Fichte et Herder qui voulaient que l'Allemagne retrouve ses frontières du Moyen Age. Théorie nommée le pangermanisme que Bismark appliqua en partie en annexant l'Alsace et la Lorraine sachant qu'il aurait voulu faire plus en prenant les Départements du Nord et les Ardennes ainsi que la Bourgogne. Hitler avait la même idée pangermaniste reprenant l'Alsace et la Lorraine à l'issue de sa victoire de mai 40. La suite irait de soi pensait-il dans les années qui allaient suivre. L'Abbé Vorage en particulier dénonçait à tout va ce pangermanisme qui considérait comme des Germains tous les habitants de ces provinces qui au même titre qu'à l'est de l'Europe d'autres populations devaient intégrer le giron allemand. Tous deux latinistes et se comprenant dans cette langue il leur arrivait à l'un ou à l'autre de se lancer la citation de Caton à propos de Carthage « Delenda est Germania » qui signifie: (Que l'Allemagne soit détruite !)



Curieusement le même jour de son retour définitif en Champagne l'abbé Merle fit son « Chemin de Damas » comme il l'avoua plus tard à son ami l'Abbé Faguier. Un Officier Allemand allait lui prouver que les hommes justes peuvent être de toute nation. Les deux hommes l'Abbé Merle et l'Abbé Vorage



poursuivirent leur amitié après la Guerre et l'Abbé Vorage qui avait une automobile venait souvent visiter son ami en Champagne. Au cours de ces séjours, ils étaient fréquemment invités à déjeuner par le couple d'instituteurs M et Mme Jayles, cette dernière très pratiquante, avait pris en charge le « linge sacré » de l'église. C'est au cours de ces repas que les deux abbés se rappelaient les épisodes si dangereux qu'ils avaient vécus parfois ensemble entre 1941 et 1944. Il se trouve qu'un jour d'été de 1993 me trouvant dans le Pyrénées, j'ai eu l'occasion de passer chez ces retraités, mes lointains prédécesseurs à l'école de Somme-Vesle et M Jayles fut intarissable sur ces conversations des deux ecclésiastiques qui nourrissaient son souvenir. C'est par ce biais que j'ai recueilli plusieurs épisodes extraordinaires vécus par ces deux hommes et que je peux en rapporter l'un d'eux très savoureux malgré ses côtés dramatiques. Gardons en mémoire qu'en cas de suspicion de participation à un mouvement de résistance, c'était le départ pour l'un des Camps d'Extermination à la sinistre mémoire via, le cours d'Ormesson à Châlons, siège de la Gestapo. L'Abbé Merle, homme

d'une grande modestie, avait surtout recommandé à M.Jayles de ne rien dévoiler dans son village de tout ce qu'il avait entendu . « Au moins jusqu'à ma mort avait-il ajouté, après que m'importe ! » Mon ancien collègue ajouta. « Il y a maintenant plus de trente ans que ce juste a retrouvé sa terre de Lozère dans ce petit cimetière de St Jean, nous avons le droit et même le devoir de dire tout ce que cet homme a fait au service de son pays pendant ces sombres années.

Ces incidentes m'ont été nécessaires à présenter pour authentifier les faits qui vous seront décrits un peu plus loin.

Un autre personnage apparaîtra dans ce récit, celui de la mère de l'Abbé Merle qui vint de sa Lozère pour tenir le ménage de son fils et qui joua elle aussi un rôle important dans les faits de Résistance de l'Abbé.

Dès janvier 1942 l'abbé Merle fut contacté par les Services de la France Libre et amené à être un relais dans une filière de prise en charge d'aviateurs alliés abattus par la D.C.A. allemande. Ces filières très opaques permirent à de nombreux aviateurs alliés de regagner Londres via l'Espagne ou grâce à des avions qui la nuit prenant de très grands risques, sur des terrains balisés par la Résistance, venaient amener des personnalités envoyées en France pour des missions secrètes et en retour ramenaient les aviateurs rescapés. Le clocher de l'église et le presbytère furent alors des relais sur le cheminement de ces héros.

Ainsi l'Abbé Merle fut d'abord un agent de la B.C.R.A Gaulliste. Il recueillit plusieurs dizaines de ces aviateurs, mais de cela il n'en fit jamais état, jamais jusqu'à la fin de sa vie. Ses administrés eurent parfois des doutes mais le secret perdura bien au-delà de la Libération.

Pendant cette période son ami l'Abbé Vorage, curé des Molières, avait une intense activité d'agent secret au sein des Anciens Services Secrets qui s'étaient maintenus sous Vichy. Ils firent un intense travail d'information pour les Britanniques. Bientôt l'abbé fut « grillé » en Zone Occupée. Il se fit muter par son évêque à Borderolles, une paroisse près de Clermont-Ferrand.

Mais qui désormais allait passer les documents secrets depuis la Zone Occupée jusqu'à la Zone Libre ?

L'Abbé Vorage pensa à son ami l'Abbé Merle qui accepta aussitôt. Le schéma fut tracé par les deux hommes. Le lundi matin l'abbé Merle prenait le train à Châlons muni de faux papiers et d'ordre de mission de l'Evêché en direction du sud avec le franchissement de la Ligne de Démarcation. Il était soi-disant chargé d'aller « évangéliser » des jeunes difficiles dans un Chantier de Jeunesse de Vichy. Il laissait sa paroisse, jusqu'à son retour le samedi, aux mains de sa mère qui se chargeait de « Faire le Catéchisme aux enfants après l'école ». Elle allait demander les services d'un confrère de son fils au cas d'obsèques ou pour une Extrême-Onction. Les rares anciens qui avaient de cinq à douze ans à l'époque se souviennent de ces séances de catéchisme de Madame Merle, impitoyable pour ceux qui avaient négligé d'apprendre par cœur les Sept Péchés Capitaux ou encore le « Je crois en Dieu » que tout chrétien à l'époque se devait de connaître. L'Abbé Merle apportait à son ami les renseignements codés qu'on lui avait confié. Ils avaient mis au point un chiffage en rapport avec le Catéchisme à l'usage des diocèses de France de 1937, édition du Diocèse de Châlons. Chaque mot, dans l'ordre correspondait à deux nombres, le premier indiquant une page, le deuxième à une

ligne de cette page. La page ainsi remplie de chiffres était cachée sous le couvre livre en cuir de son bréviaire. Muni de ce catéchisme l'Abbé Vorage décryptait le message à l'arrivée de son ami.

Dans ses « Mémoires d'Agent Secret, Prêtre et Soldat », l'Abbé Vorage nous parle de l'action de celui qu'il nomme l'Abbé Grive pour ne pas froisser la grande modestie de son ami.

« L'abbé Grive (A Merle) avait répondu à mon appel pour me remplacer (L'abbé Vorage venait d'échapper, dans son presbytère, à la Gestapo, et ne pouvait plus faire les navettes Zone libre Zone occupée, il s'était réfugié dans un maquis du Massif Central). L'abbé Merle fournit alors un effort prodigieux pendant plusieurs semaines. Le lundi soir, je le voyais arriver dans mon maquis près de Saint-Flour, portant en bandoulière une sacoche qui contenait invariablement un demi pain et un bout de saucisson. Il était toujours souriant malgré la fatigue d'un voyage périlleux qui ravivait d'anciennes blessures de la Grande Guerre et le contraignait à mille ruses et détours. Il me donnait la fiche de renseignements et je lui donnais d'autres consignes. L'abbé Grive repartait pour quelque mission souvent nocturne à Clermont-Ferrand, à Limoges ou à Lyon, à Nîmes, Marseille ou Perpignan. Parfois pour mener à bien une expédition plus importante, il lui fallait quitter le train ou l'autobus, marcher à travers champs, escalader des haies. Le vendredi soir il revenait à ses deux paroisses de l'Est, après une nuit passée dans le train, il reprenait ses devoirs de desservant. Aucun de ses fidèles ne se doutait des raisons des absences de leur Pasteur. Chaque fois que je voyais arriver et repartir ce patriote exemplaire, je ne pouvais m'empêcher de pleurer comme un enfant. Je me disais qu'à la longue, soit il se ferait prendre, soit il succomberait à la tâche. Il parcourut ainsi en France des milliers de kilomètres. Sans lui que serait devenu le réseau ? ».

L'abbé Merle cessa ses missions en septembre lorsque l'Abbé Vorage fut identifié et recherché puis exfiltré en avion vers la Grande Bretagne. Un autre réseau fut mis en place avec d'autres agents. C'est le lendemain de la nuit où l'abbé Vorage s'envola pour Londres que l'Abbé Merle prenait le train à Clermont-Ferrand lui aussi pour la dernière fois. Il était tout heureux de ce dénouement se demandant combien de temps il aurait pu tenir ainsi ce rythme infernal

Ce samedi 25 septembre 1943, il était arrivé sans encombre via Paris Gare de l'Est avec seulement un contrôle rapide Gare d'Austerlitz par des gendarmes français bonhommes. La journée s'annonçait ensoleillée et il se retrouva vite au Moulin Picot. Il marchait allègrement au milieu de la chaussée se réjouissant de voir bientôt les flèches de la Basilique de l'Epine apparaître au loin. A L'Epine il s'arrêterait au presbytère où le Doyen lui offrirait le petit déjeuner et cela sans l'interroger sur son passage matinal. Dans le milieu on savait que le Père Merle avait certaines occupations dont il ne convenait pas de parler. Il marchait d'un bon pas, heureux qu'en haut lieu on ait mis un terme à ses activités d'agent secret. Dans la semaine il se pencherait sur les dépenses assez considérables engagées pour payer tous ses déplacements. De la somme que lui avait donnée son ami, il en restait encore au fond de la boîte de chaussures qu'il cachait dans son bureau, il ne voulait rien garder et même à l'aide de ses billets de train et de bus qu'il ramenait chaque fois ainsi que les factures d'hôtels, il allait faire un compte rendu précis de tout cela, qu'il serait prêt à fournir en temps utile.

Il marchait ainsi d'un bon pas lorsqu'un coup de klaxon aigu le fit sursauter et se ranger prudemment sur le bas-côté de la route... et voilà que son aventure dont il croyait avoir mis le point final allait se poursuivre encore plus stupéfiante. ...chez lui dans son presbytère.

Il nous faut revenir cinq jours en arrière, le mardi la nuit est tombée sur le village. Dans le presbytère la Veuve Merle s'est fait un café au lait comme dîner. Elle se sent bien seule dans cette grande maison et prie dieu chaque soir qu'il n'arrive rien de fâcheux à son fils dont elle ne comprend pas ce désir qu'il a eu de résister à l'Envahisseur Teuton, comme il dit. Ces départs pour le Midi, tous les lundis matins sur la carriole du laitier, quelquefois à pied et puis cette longue attente jusqu'au samedi. C'est une affaire invraisemblable murmure-t-elle ! Comment cela finira-t-il ? Mais voilà qu'un véhicule vient de s'arrêter dans la rue ! Qui à cette heure ? On frappe à la porte Monsieur le curé ! S'il vous plaît ! Ouvrez-nous, c'est urgent.

Madame Merle ouvre. Elle a compris il va falloir « héberger » quelque temps un aviateur ou un jeune S.T.O recherché par les gendarmes ou les Allemands. Et l'abbé qui n'est pas là !

-Madame ! Il y en a deux ! Ce sont des Canadiens, les seuls survivants d'un équipage. Je crois que leur avion a été abattu du côté de Metz. Moi j'étais le premier relais, vous savez que je ne peux pas vous dire mon nom. Un des deux a une vilaine blessure à la jambe, ma femme a refait le pansement ce matin. Ça suppure ! Bon je vous les laisse. Je repars, j'ai un laisser-passer car je suis vétérinaire. Mais je ne vous l'ai pas dit ! N'est-ce pas ! Ah ! Il y en a un des deux qui parle français. Entrez les gars ! Vous serez bien soignés

-Mais comment avez-vous fait pour les emmener jusqu'ici ? Vous n'avez pas été contrôlés ?

-Non Madame Je ne prends que les petites routes ! Si j'avais fait une mauvaise rencontre ? C'est prévu ainsi J'ai recueilli ces jeunes gens blessés sur la route en traversant la forêt de Le Charmontois et je les conduis à l'hôpital de Châlons. J'allais, soi-disant, soigner une vache malade chez un agriculteur du coin. J'ai sept ou huit adresses le long de mon trajet qui se découvriront un animal malade si on les questionne. Bon ! Mais il faut que je m'en retourne. Prenez soin de ceux-là et de vous -même. Ah ! Autre chose que j'allais oublier. Voilà un poulet froid rôti ! Ma femme l'a préparé, imaginant que vous n'auriez pas grand-chose à leur proposer pour le dîner. Elle a même mis une miché de pain.

Cela faisait bien un mois que l'on n'avait pas eu d'aviateur à cacher. Mais là, deux d'un coup et l'un des deux, blessé ! Il faut les faire manger puis les expédier pour dormir dans le clocher.

-Vous avez du couchage là-haut, de la paille et deux matelas de gamin. On fait comme on peut. Il y a des couvertures et des vieux effets de curés pour vous couvrir. Prenez le seau hygiénique qui est caché derrière le pilier, vous le descendrez demain matin. N'oubliez pas ! Ne faites pas comme un de vos prédécesseur qui balançait ça par les « persiennes » de la tour. (Elle voulait parler des abat-sons.)

-Madame ! Soyez sans crainte nous sommes tous deux d'excellente éducation !

Le lendemain à sept heures la vieille dame alla ouvrir la porte latérale de l'église, mit en route l'angélus. C'étaient les seules sonneries midi et soir. Heureusement aviateurs ! Mais que bancs ? Les deux aviateurs et couvertures.

-On ne supportait plus camarade avait très, très vous savez Edward mon fièvre. Il faudrait voir un est désolé Madame ! Lui il qu'anglais.

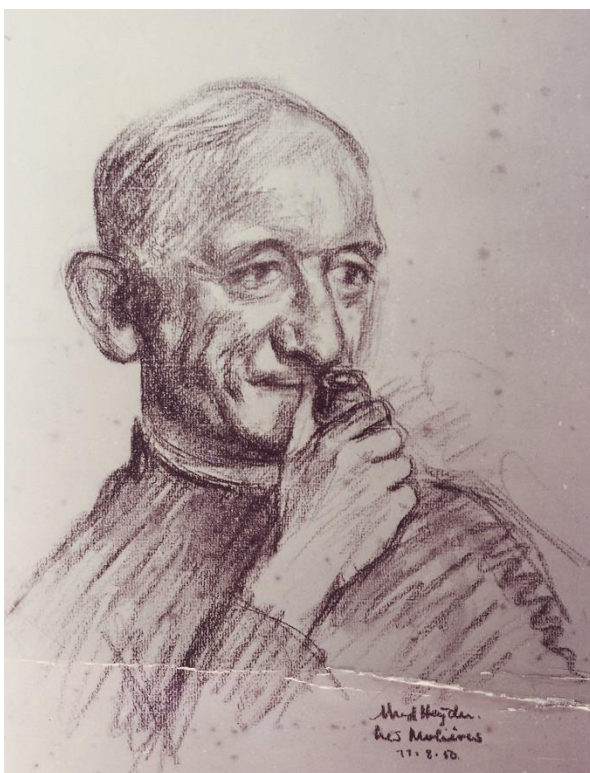
Madame Merle sous paysanne lozérienne avait un prendre ses deux hôtes dans se faisait « sonner les qu'elle donna le lit de ce spartiate, au malheureux son bureau situé au rez de par un couloir qui conduisait salle à manger trop difficile à chercher les deux matelas la fenêtre.

Edward maintenant délirait. Madame Merle ne tergiversa pas. Elle se rendit chez des voisins où se trouvait un jeune gars de quinze ans et demanda à sa mère de l'envoyer au presbytère avec son vélo.

- « Tu vas te rendre chez le docteur, tout de suite en vélo. S'il est en consultation, va directement voir sa femme. Que c'est urgent ! Qu'il vienne aussitôt pour une plaie importante à la jambe. Qu'il amène tout ce qu'il faut ! Le patient ne peut aller à l'hôpital (Cela était assez explicite). Et puis mon grand. Motus absolu ! Tu m'as compris.

Le médecin était là, une demie heure après. Il avait décrypté le message. Il y était habitué. Lui aussi prenait souvent des risques. Il gara sa voiture dans un chemin entre le jardin et la cour de l'école pour ne pas attirer l'attention sur la route. Il découvrit la blessure en retirant les bandes velpeau qui la recouvraient

-Faites-moi bouillir de l'eau . Si vous avez une toile cirée qui a peu servi, frottez là avec du coton et de l'eau de vie. On va la mettre sous le blessé avec des serviettes en coton propres par-dessus. C'est pour éviter d'abîmer le drap. Aidez -moi à soulever le blessé ! Je lui fais une piqûre pour le tétanos quoique je pense qu'il a été vacciné. J'ai amené tout mon stock de tulle gras lumière et pas mal de velpeau . Ça devrait aller ! je ne vais pas utiliser de sulfamides pour le moment, laissons faire la nature. Toutefois je lui fais une injection de S.E.E (scopolamyne, eukodal, éphitamine) c'est le cocktail de la Whermacht pour soigner les grands blessés. C'est un médecin allemand qui m'en a donné plusieurs doses un jour où je me trouvais à l'Hôpital Militaire



de cloche autorisées, matin, pour les pauvres oreilles des découvrit-elle sur les derniers qui avaient descendu matelas

le vent ! Et surtout mon mal ! Ici on est mieux ! Mais camarade a beaucoup de médecin et des calmants ! On est d'Ottawa il ne parle

des dehors sévères de cœur d'or et décida de le presbytère. Tant pis si elle cloches » par son fils, surtout dernier, simple lit de camp blessé. L'Abbé dormait dans chaussée séparé de la cuisine sur l'arrière à une immense chauffer. L'aviateur valide alla qu'il installa pour lui près de

de Châlons y conduisant un de leur soldat blessé près de Valmy. Curieux n'est-ce pas ? Je soigne un soldat ennemi et vous je vous soigne avec un remède allemand. Je reviendrai demain soir changer le pansement.

Le médecin parti, Madame Merle soulagée de ce côté-là, se trouva en proie à un autre souci. Qu'allait dire son fils en apprenant qu'on lui avait pris son lit ? Elle tourna cette idée dans sa tête jusqu'à ce qu'une solution lui apparaisse. Il y avait au grenier un lit en fer démonté qui avait été remis là par un des lointains prédécesseurs de son fils. Elle allait en parler à Robert l'aviateur indemne qui l'aiderait à descendre cette antiquité pour la nettoyer et la remonter dans un coin de la salle à manger. Le Canadien se souviendrait longtemps de son séjour dans le presbytère de Somme-Vesle. Il dut même vider une vieille paillasse de son contenu passablement malodorant pour hacher menu de la paille d'avoine que la vieille dame était allée se faire donner dans la ferme voisine afin de remplir à nouveau l'enveloppe de chanvre préalablement mise à bouillir sur la cuisinière.

Robert le pilote après avoir aidé son camarade le navigateur alité à manger, gagnait ensuite la cuisine et partageait le repas de son hôte. Une grande amitié était en train de se nouer entre la vieille Lozérienne et le jeune pilote Québécois. Plus tard, dans les années cinquante, il reviendrait du Québec pour assister à la remise de la fameuse décoration la Military Cross qui avait été attribuée à l'Abbé Merle et pour laquelle son témoignage avait sans doute compté. Hélas il fut profondément peiné lorsqu'il apprit que la vieille dame qu'il se faisait une joie de retrouver, était morte quelques années plus tôt.

La semaine se déroula ainsi avec une visite rapide du docteur chaque jour puis tous les deux jours afin de refaire le pansement. Il constatait que la cicatrisation allait très vite et que le jeune navigateur était sûr était sur la voie de la guérison. Les deux hommes étaient les seuls survivants de la forteresse volante qui touchée par la D.C.A. de retour d'un bombardement sur la Ruhr en pleine nuit s'était posée sur le ventre dans un terrain planté de petits épicéas. Le reste de l'équipage à l'arrière, criblé de mitraille avait péri. Les deux survivants avaient été sauvés par un paysan qui les avait cachés dans sa ferme.

Mais revenons à l'Abbé Merle que nous avons laissé sur le bord de la route nationale qui allait de Châlons à Metz surpris par un coup de klaxon impératif.

Il s'est rangé prudemment sur le bas-côté et voit arriver trois puissantes Mercedes Benz couleur grispanzer la première et la troisième la capote baissée et garnies de soldats de la Wehrmacht armés jusqu'aux dents. Mais voilà que le deuxième véhicule freine et stoppe une dizaine de mètres plus loin. Celui-là est une conduite intérieure d'où descend un officier de très haut rang à ce que pense l'abbé à voir ses parements bleu foncé du pantalon, de la veste et surtout les épaulettes, celles sans doute d'un général. L'homme s'avance vers l'Abbé Merle interloqué et lui dit dans un français de qualité :

-Monsieur le Curé, je vous souhaite le bonjour. Où allez-vous ainsi, ? Une promenade matinale peut-être ? Ne voyez aucune mauvaise intention dans mes questions. Ce n'est pas dans mes attributions. Simplement la curiosité. Echanger quelques mots avec un Ministre de Ma Religion, en France. Voyez-vous, je suis catholique. Si cette marche c'est une obligation pour vous, je peux vous proposer une place dans ma voiture Je vous en prie. Où Allez-vous, je vous le demande ?

L'homme, l'officier avait une bonne tête et l'abbé se laissa tenter. Que risquait-il ?

-Je vous remercie ! Comment dois-je dire ? Mon général ? Je regagne ma paroisse à vingt kilomètres d'ici environ

-Vous ! Vous avez été soldat ! Et bien oui, vous avez deviné. Je suis effectivement Généralleutnant du Service de Santé de la Wehrmacht. Général de Division dans votre armée, si vous voulez une équivalence. Je viens d'inspecter l'Hôpital Militaire de Châlons et je regagne Metz. Est-ce que votre clocher est sur cet itinéraire ? Oui ! Allons 'y !

C'est ainsi que le Curé de Somme-Vesle prit place aux côtés du Général dans cette superbe limousine. Situation surréaliste se disait-il. Mais pourquoi un tel comportement de la part de ce haut gradé ma fois aux manières fort aimables.

La conversation s'engagea très vite et les deux hommes surent réciproquement qu'ils avaient dû se trouver face à face pendant la Grande Guerre, à Verdun, en Champagne, dans la Somme et au Chemin des Dames. L'un comme chirurgien d'un Poste de Secours, l'autre comme brancardier.

-Monsieur le Curé vous avez dû avoir des décorations, je suppose. La Croix de Guerre par exemple. Je suis très curieux et j'aimerais en voir une et même la toucher. Avez-vous été décoré de la Croix de Guerre ?

Surpris et même déconcerté l'Abbé Merle ne put que répondre oui. Mais il regretta aussitôt sa réponse car le Général enchaîna aussitôt :

-Eh bien Monsieur le Curé nous allons vous déposer devant chez vous et vous n'aurez qu'à me montrer cette décoration, car voyez-vous, j'ai la même du côté allemand.



Un doute affreux s'empara de son esprit. « Et si toute sa bonhomie n'était qu'une façade et qu'il veuille me voler ma Croix ! Tant pis le vin est tiré il faut le boire » S'il me la prend j'en commanderai une autre. Je n'ai pas le choix ».

Une demi-heure plus tard les trois lourds véhicules s'arrêtèrent devant le presbytère de Somme-Vesle. Par politesse l'Abbé Merle ne put qu'inviter le général à entrer chez lui pour lui montrer cette décoration qu'il désirait tant observer.

Madame Merle avait entendu les moteurs de ces grosses cylindrées s'arrêter sur la route devant l'église et la cure. Elle faillit se « trouver mal » dirait-elle plus tard lorsqu'elle vit son fils et ces deux

hommes en uniforme allemand se diriger vers la porte d'entrée. Alfred venait sans doute d'être arrêté et les deux hommes en uniforme venaient évidemment chercher des documents. Et les deux aviateurs dans la pièce de l'autre côté du couloir ! Tout s'écroulait comme je le disais. Un jour nous serons mis en prison ! Nous serons conduits en Allemagne !

Rien ne se passa comme elle l'avait imaginé. Son fils entra le premier et présenta les deux hommes à sa mère. Il fallait jouer au plus fin se disait-il.

-Voudriez-vous une tasse de café ? Enfin un ersatz un peu de poudre de café et de l'orge grillé. Vous savez avec la Guerre nous sommes rationnés, je ne peux guère vous offrir autre chose, mais de ce breuvage il y en a toujours dans une cafetière sur la cuisinière. Prenez une chaise et attendez-moi, je vais à côté chercher mes décorations.

A ce moment-là le Général dit quelques mots à son adjoint, un lieutenant comme l'avait interpellé le Général. C'était de l'allemand et Madame Merle ne sut ce que cet officier demandait à son aide de camp. Elle fut assez vite rassurée voyant ce dernier revenir avec un sac à dos duquel il sortit deux litres d'huile, trois kilos de sucre et plusieurs paquets de café qu'il disposa sur la table.

-Voilà Madame pour me faire pardonner mon intrusion chez vous à propos de cette croix de guerre. Je vous offre « ces choses » dont vous manquez cruellement au cours de cette triste époque de pénurie Rassurez-vous cela ne nous manquera pas. Cela me fait un grand plaisir car nous avons eu, votre fils et moi en venant, une conversation fort agréable et passionnante.

L'Abbé rentrait, revenant de sa chambre-bureau avec ses fameuses décorations qu'il tendit au Général en lui indiquant laquelle était la Croix de Guerre. Pensif le Général observa longuement cette décoration sans trop prêter attention à l'Abbé ; il aurait pu voir sur son visage comme une anxiété qu'il n'arrivait pas à cacher. En allant chercher ses décorations, stupéfait il avait découvert les deux aviateurs britanniques. L'un d'eux avait vu par la fenêtre l'arrivée des trois véhicules allemands et ils n'en menaient pas large, pensant à tout moment être arrêtés.

Le Général remercia l'abbé et sa mère puis prit congé, toujours suivi comme son ombre par son aide de camp. Mais l'officier se ravisa et revint dans la cuisine pour demander s'il ne pouvait utiliser les water-closet avant de reprendre sa route

-Prenez le couloir. Traversez la grande pièce, il y a une porte-vitrée qui donne sur le jardin. Ce que vous cherchez est à droite. C'est facile à reconnaître. Je regrette nous n'avons pas ce genre de cabinets à l'intérieur de la maison.

Le Général remercia, sortit de la cuisine et sans doute ayant mal saisi les indications ou par étourderie, il ouvrit la porte de la chambre de l'Abbé, là où se trouvaient les deux aviateurs qui furent saisis de stupeur. Il n'y avait aucun doute, ils avaient bien l'air de deux aviateurs de la R.A.F rien qu'à voir leur blouson de cuir et les deux casques de cuir qui trônaient sur le bureau du prêtre.

Les deux hommes qui s'attendaient à être « embarqués » par les soldats allemands qu'ils avaient vus, armés jusqu'aux dents sur les Mercedes et dirigés vers un camp de prisonniers de guerre furent encore plus abasourdis lorsqu'ils entendirent cet homme leur lancer :

-Mes amis ! Je vous en prie soyez très, très prudents ! Ne vous montrez pas. Ne parlez pas si quelqu'un vient voir monsieur le Curé. Si on vous découvre, vous ne risquez pas grand-chose. Quelques mois, voire quelques années dans un Camp de Prisonniers à attendre la fin de la guerre.

Par contre la vieille dame et le prêtre, eux, ce seront des camps autrement différents !

L'officier, laissant les deux Canadiens médusés, poursuivit son chemin vers les toilettes dans le jardin. Peu après il fit le chemin inverse et se trouva devant le Curé de Somme-Vesle qui voulait lui adresser un dernier salut. Ce faisant ce dernier entendit ces mots qui le glacèrent :

-Monsieur le Curé je vous remercie infiniment de votre accueil et je voudrais ajouter. Ne jouez pas avec le feu, ce serait terrible pour vous si vous étiez pris ! Je ne suis pas de cette engeance-là. Rassurez-vous. Prenez garde aux dénonciateurs ! Et il regagna son véhicule.

Les trois voitures démarrèrent aussitôt laissant le curé s'interrogeant sur les dernières paroles énigmatiques du Général. Il eut très vite la solution de la bouche des deux aviateurs.

Cet épisode surréaliste resterait longtemps dans la mémoire des trois hommes. Ils convinrent de n'en rien dire à Madame Merle malgré qu'ils soient persuadés que cet homme, cet humaniste n'en parlerait à personne. Il convenait toutefois de redoubler de vigilance et l'Abbé Merle commença à parler d'un éventuel retour au clocher, ce qui n'amusa pas du tout les britanniques.

Il fallait toutefois attendre. Que faire d'autre ? On ignorait chaque fois la date du transfert dans ce genre d'affaire Quatre jours après ce fut la délivrance pour l'abbé et sa mère sous la forme d'un énorme camion grumier Berliet comme on n'en avait jamais vu de si imposant à Somme-Vesle qui s'arrêta devant l'église et qui tenait toute la chaussée. Il était chargé de longues grumes de chêne destinées au Chantier du Mur de l'Atlantique. Sur les deux portières de ce monstre roulant, à la peinture blanche « Organisation Todt » et cette phrase en allemand : assen sie passier nicht erforderlich. Ce qui signifiait, expliqué par le conducteur « Pas besoin de laisser passer ! »

Muni d'un sac le conducteur alla frapper à la porte de la cure, sans la moindre hésitation.

- -Voilà Monsieur le Curé, je viens chercher les deux aviateurs que vous cachez chez vous. Rassurez-vous ! Ne soyez pas impressionné par les inscriptions sur mon camion. Croyez-le il n'y a pas mieux pour n'être jamais contrôlé ni par la Gendarmerie ni par la Wehrmacht. Il ne faut pas ralentir ce convoi ! Mes deux hommes seront bien tranquilles avec moi jusqu'à Marseille en Beauvaisis où ils attendront dans une ferme le jour de l'embarquement en Lysander pour l'Angleterre. Moi, j'irai livrer mon bois sur une falaise. Il faut qu'ils se déguisent en ouvrier même le linge de corps. J'ai tout le déguisement dans le sac, avec aussi des chaussures du 44 pour les deux. Vous n'aurez qu'à vous débarrasser de leurs blousons, coiffures et autres. Ne gardez pas ces défroques car des fois on ne sait pourquoi on a droit à une fouille. Et ça c'est de la fouille ! Prenez ce petit sac en toile imperméable. Que vos deux protégés y mettent leurs papiers montres et affaires personnelles. J'irai coincer le sac entre deux rondins, la place est préparée, invisible et sûre. Une heure plus tard après des adieux touchants surtout envers Madame Merle, les deux Canadiens prirent place dans la cabine du Berliet. A la grâce de Dieu murmura le prêtre en les voyant disparaître.

Les deux hommes n'eurent pas à attendre trop longtemps l'arrivée du Lysander en Normandie Ils reprirent rapidement du service mais ils ne furent pas affectés dans le même squadron. Edward disparut sur Dresde au cours d'une mission nocturne et Robert eut plus de chance, il retrouva son Québec, il revint même en France invité par l'ambassade pour la remise de la Military Cross à l'Abbé Alfred Merle.

Voilà un des épisodes vécus par le Curé de Somme-Vesle et Poix. Cet homme qui ne fit jamais état de « sa Résistance » a eu droit à ce qu'on donne son nom à une rue de notre village, il le méritait bien !





Maison France Service de Courtisols



La structure France Services délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, justice, impôts etc... De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, France Services articule présence humaine et outils numériques.

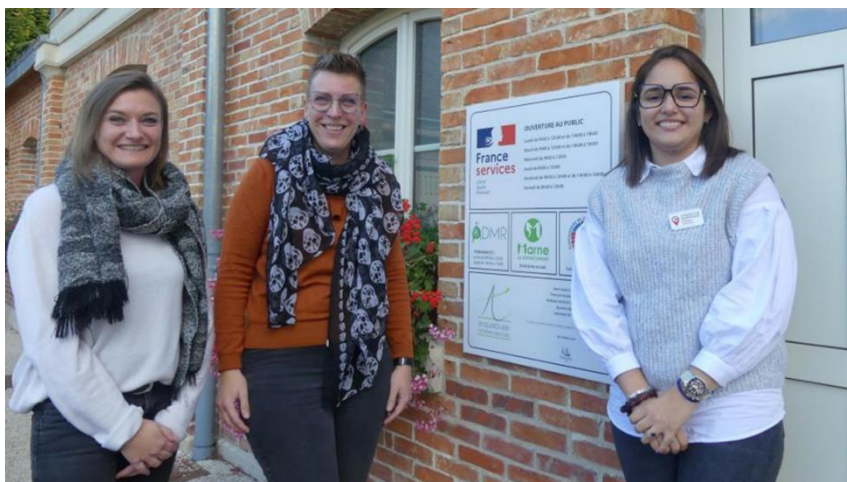


Des horaires d'ouverture, avec rendez-vous :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 8h00 à 12h00
Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Samedi de 8h00 à 12h00



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
**France
services**



Animatrices :

Isabelle MAILLARD & Julie BELLOT

Tél. : 03 26 44 01 81

franceservices.courtisols@orange.fr

Conseillère numérique :

Ludivine BASTOS

Tél : 09.71.04.51.34

ludivine.bastos@conseiller-numerique.fr

Quelques chiffres :

937 personnes déjà reçues à France Services au 31 octobre 2022

1412 démarches réalisées au sein de la structure au 31 octobre 2022

472 personnes reçues par la Conseillère Numérique au 31 octobre 2022



Maison France Services, c'est quoi ?

Nous vous rappelons que notre conseillère numérique, Ludivine Bastos, est à votre disposition dans votre quotidien pour utiliser internet dans la réalisation de :

Vos démarches administratives en ligne :

- CAF, AMELI, ANTS, MSA, Impôts, retraite, Pôle Emploi, etc.)

L'accompagnement de la scolarité des enfants :

- création du compte ENT ou Ecole Direct
- inscription scolaire

L'accompagnement de l'usager à trouver un emploi ou une formation

- élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation

Des ateliers d'initiation au numérique ouverts à tous, individuels mais aussi en collectifs :

- prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- naviguer sur internet
- envoyer, recevoir et gérer ses mails
- installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- apprendre les bases du traitement de texte



Des ateliers en lien avec les animatrices de France Services comme : préparer sa retraite !

Intervention auprès des écoles de Courtisols afin d'initier les enfants au numérique.

Des ateliers numériques collectifs à Omev ainsi que du domicile lorsque cela est nécessaire sur la Communauté de Communes.

Portes Ouvertes

Du 4 au 8 octobre, France Services a ouvert ses portes ! Nombreux partenaires ont répondu présents, ainsi que le public ! Elles ont démarré avec la visite de Monsieur le Préfet, Henri Prévost dans les locaux de la maison France Services. Différentes thématiques ont été abordées tout au long de la semaine dédiée aux portes ouvertes : La retraite, particulier emploi avec la présentation du CESU, les aides et subventions du COMAL SOLIHA 51 pour l'amélioration énergétique du logement, ainsi que l'adaptation du logement avec le p'tit truck bus.

Un Intervenant De la Sécurité Routière (IDSR) est venu faire réviser le code de la route et aborder de manière générale la prévention routière pour clôturer cet événement.

L'équipe France Services a souhaité se rendre à la MARPA pour présenter les missions de la structure mais également établir un lien de proximité avec les résidents.





#OSE L'ELEVAGE

Le jeudi 28 avril 2022 s'est déroulée la journée « Ose L'Élevage » au Lycée de la Nature et du Vivant de Somme-Vesle. Une dizaine de classes issues des collèges et lycées de la région a répondu à l'invitation. Ce sont plus de 400 jeunes qui ont été accueillis au lycée.

Ils ont ainsi pu découvrir les animaux exposés, la diversité des formations et des métiers de l'élevage, via notamment des démonstrations et des échanges avec la vingtaine d'exposants présents.

Ces animations ont été complétées par un espace intérieur d'information mis en place dans le gymnase du lycée de Somme-Vesle.

PAROLES DE PAYSANS EPA2

Le mardi 12 mai 2022 s'est déroulé la 1ère journée "Agriculture et Agroécologie" dans le cadre du Programme EPA2 (Enseigner à Produire Autrement version 2). Les élèves des classes de Bac professionnel CGEA, Bac STAV, BTS APV et SGT ont pu assister tout au long de la journée à différents ateliers animés par la Chambre d'agriculture, la fédération départementale des chasseurs, l'association Terrasol d'Avenir et l'association Paroles de Paysans. Cette journée s'est terminée par une table ronde autour du film "Tu nourriras le monde" en présence des acteurs agricoles du territoire.



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les journées Portes Ouvertes du Lycée de la Nature et du Vivant de Somme-Vesle ont eu lieu le samedi 26 Mars 2022.

Comme chaque année, de nombreux visiteurs (et futurs élèves !) sont venus découvrir les installations de l'établissement, les divers travaux des élèves (expositions, animations), sans oublier le traditionnel spectacle de cirque des élèves de Seconde Générale et Technologique orchestré par Mathieu SECLET du cirque CHARIVARI de Courtisols.



Musée rural de la Bertauge

Après des années COVID assez difficiles sur un plan relationnel humain, la situation semble se stabiliser, par chance les bénévoles, peu impactés, se sont retrouvés régulièrement le mercredi et vendredi pour parfaire les entretiens de matériels.



2022, restera pour nous une année d'intense activité, fête des moissons oblige, car il a fallu passer à la fois du temps aux démarches, à l'organisation, à sa mise en place sur le site, à la préparation des matériels, au déplacement des machines vers le site de Saint Rémy sur Bussy, au montage des infrastructures... et par la suite à l'inverse, le démontage, rapatriement des matériels, réparation et rangements.



Ceci n'aurait pas pu se faire sans la participation active de nombreux bénévoles, environ 20 à 25 par jour pendant une semaine pour la préparation et montage, 180 bénévoles le jour de la fête, et 20 à 25 par jour pour le démontage, nettoyage et rapatriement du matériel sur notre site.



Il faut dire que nous avons eu une double chance, un temps idéal avec un grand soleil d'été, et les responsables de la commune de Saint Rémy qui ont su mobiliser les bénévoles de leurs associations, et ce sont près de 4000 visiteurs et leur famille qui ont pu participer et admirer les diverses animations

Nous réfléchissons d'ores et déjà à 2026, et pensons proposer aux responsables de la commune, et bénévoles associatifs, une réflexion sur

l'organisation d'une belle fête autour du lycée marquant les 50 ans de notre association « musée rural et artisanal de la Bertauge ».



D'ici là nous continuerons à faire évoluer les présentations du musée, embellir notre collection et l'environnement immédiat des bâtiments en faisant de petites plantations arboricoles, semis, fleurissement et entretiens, afin de constituer un parcours pédagogique sur l'évolution de nos espaces naturels Champagne Argonne, et bien sûr susciter le désir de venir nous rendre visite en famille comme l'on fait plus de 180 jeunes du SNU (service national universel) et leurs accompagnateurs pour la deuxième année consécutive.

A noter, l'implication toujours forte du conseil départemental qui, au-delà de peinture en façade, de l'intérêt à faire évoluer la toiture, continue les mises aux normes, toilettes, accès et parkings handicapés et bientôt défibrillateur, reformer la haie, évacuation des eaux pluviales.

Un petit mot sur les hommes et les femmes qui composent le conseil d'administration : Pascal DELACOUR, notre Président comme il était prévu a souhaité se libérer de sa responsabilité et le conseil d'administration a porté Jacky JANIN (de Gizaucourt) à la Présidence, Jean François MARECHAL et Bernard DEFOIN comme Vice-Présidents, le secrétaire reste Jean Marie GUICHON et la trésorière Chantal VARLOT.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous voulons donner un second souffle à notre association, donner un air de jeunesse à nos expositions... et à la fête des moissons. A très bientôt,

Tél 03 26 66 64 97

Site www.musee-rural.com

Mail musee.labertauge@gmail.com



Deux habitants à la une

Florence Perardel

Née en 1965 à Reims, Florence arrive à Somme-Vesle en 1990 après son mariage avec Jean-Paul Perardel.

Elle commence à participer à différentes sorties et aux activités du comité des fêtes. Elle y rencontre Martine Mandin, Christiane Arnould, Floriane et Alain Clowez. En route dans le comité !

En 2008, Michel Arnould lui demande d'intégrer sa liste électorale. Elle est élue 1^{ère} conseillère en obtenant le plus de voix puis devient 3^{ème} adjointe suite à une démission. Florence continue de prendre du galon et devient 2^{ème} adjointe de Jean-Claude Mandin, élu Maire en 2012, puis 1^{ère} adjointe après la réélection de celui-ci en 2014. C'est lors de cette année que Florence succède à André Rouvier pour la gestion de la bibliothèque : le stock de livres est renouvelé, la bibliothèque modernisée et le coin petit est créé.

Florence profite de ses années d'adjointe pour reprendre la direction de la commission fleurissement. Elle fera même une formation sur ce sujet. Depuis, tous les ans, vous pouvez profiter des belles fleurs dans votre village.

Quelques souvenirs marquants en tant qu'officier d'état civil : 1^{er} baptême républicain d'Hugo Neffah, mariage de Christophe et Corinne Loris, Baptiste et Julie Gobillard, Elodie Correia Da Silva.

D'autres casquettes ? Oui bien sûr !

Une des rares femmes conduisant un tracteur dans Somme-Vesle ! Florence a toujours aidé son mari lors des moissons jusqu'à il y a 3 ans. Elle s'occupe toujours de la comptabilité de la ferme.



Florence est secrétaire adjointe de gestion de la Marpa de Courtisols depuis 10 ans du fait de son ancien statut d'adjointe et de conseillère communautaire. Et en 1995, avec son ami Jean-Claude Copréau, ils fondent tous les deux la société mycologique de Courtisols. Maintenant ils sont 12 membres !



Infirmière depuis 1988 à la maison d'arrêt de Chalons en Champagne, Florence va prendre sa retraite cette année et pouvoir s'occuper pleinement de ses deux petits enfants au Mali.

Florence compte néanmoins continuer de développer les activités manuelles à la mairie en créant

des ateliers pour petits et grands. N'oublions pas que Florence a mis en place le jardin des mots !

Ouverture de la bibliothèque : le 1^{er} mardi de chaque mois pendant la permanence de 17h à 18h30

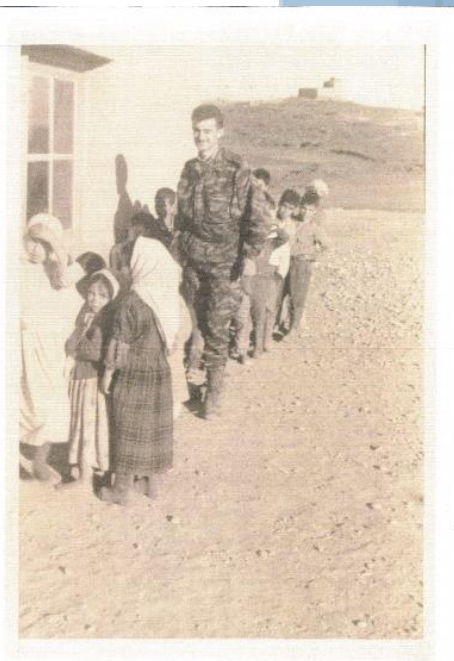
André Rouvier – Le Maître d'école de Somme-Vesle

Né le 06 juillet 1938 à La Cavalerie dans l'Aveyron, André passe ses études entre Millau et Montpellier et y pratique le sport intensément (foot, rugby et athlétisme). Il décide d'entrée dans la vie active et sollicite une place d'instituteur dans la Marne en 1958. Ses premiers postes seront à Pargny sur Saulx, Saint Rémy sur Bussy.



En 1960, il part effectuer son service militaire en Algérie dans l'infanterie de Marine pendant 2 ans. Au milieu des activités purement militaire, il ouvre une école dans un « bled » déshérité : 60 élèves, moyens très rudimentaires, papier crayon et des tables bricolées dans des bâtiments en aggro et tôles. Ses élèves progressent énormément, sont très disciplinés et ont transmis leurs connaissances à leurs parents.

Après s'être marié à Denise, ils arrivent tous les deux à Somme-Vesle en septembre 1962 pour la rentrée des classes le jour de la fête du village ! C'est une classe unique : tous les élèves de CP jusqu'au certificat de fin d'études sont dans la même classe. A l'époque il est très courant de n'avoir qu'un instituteur pour toutes les classes : Poix, Tilloy Bellay, Moivre, La Francheville, Le Fresnois...). André se souvient d'un accueil exceptionnel de la part des parents mais aussi des habitants, familles et voisins.



La classe unique lui convient parfaitement. Sa femme Denise l'aide beaucoup avec les petits et sera même la maitresse de couture le samedi après-midi. Les 7 enfants du couple Rouvier seront de la partie, jusqu'à 5 en même temps dans la classe !

En parallèle de l'école, André est élu au conseil municipal sans s'être présenté. A cette époque, les électeurs établissaient leur liste sur un papier ! A la première réunion, le nouveau maire Henri Huet lui demanda s'il acceptait d'être son 1er adjoint, il ne put refuser. André restera 1er adjoint avec M. Pierre Joppé. Cela lui convenait comme ça !

André intégra le foyer rural avec ses présidents, François Huet et François Arnould. Deux équipes de foot furent créées après avoir réussi à avoir un terrain de foot (foot à 7). Tous les samedis après-midi jouaient les benjamins minimes et cadets dans le championnat local (avec Aube, St Rémy sur Bussy, La chaussée...). Somme-Vesle avait un tournoi de foot célèbre ! Le lundi de Pentecôte était dédié au match de foot. André se souvient de l'investissement dévoué de Joseph Macquart, dirigeant du club à cette époque. En bon sportif, André fit découvrir la pétanque, totalement inconnue dans la région. Il expliqua les règles et gagna le 1er tournoi avec Didier Joppé.



Encore du sport ? Bien sûr ! André en faisait beaucoup à l'école les jeudis puis les mercredis : foot, hockey sur gazon, cross country. Il se souvient d'élèves qui furent champion de la Marne de cross : Philippe Macquart, Xavier Evrard. Mais aussi Agnès Janin et Maud Voisin... Il y eut même une équipe de foot féminine (très rare à ce moment).

André a pratiqué le sport de haut niveau et notamment le 110m haies jusqu'à ses 45 ans : record de France Master, 3ème aux championnats du monde à Itanoure et 3ème aux championnats d'Europe à Strasbourg.

Tout au long de ce magnifique parcours, il a vu les classes uniques de village disparaître (tout comme les curés nous dit-il) au profit d'écoles voisines à plusieurs classes et l'arrivée des bus scolaires. Celle de Somme-Vesle disparaîtra le jour de sa retraite.

Sa fierté ? La réussite scolaire de ses élèves !

SOMME-VESLE

L'instituteur part à la retraite, l'école ferme

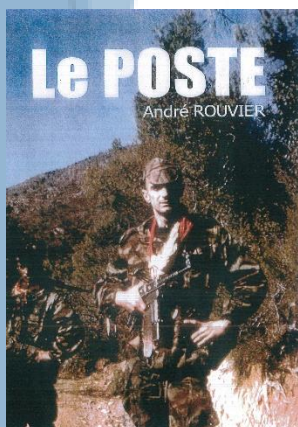


A André Rouvier et à son épouse...



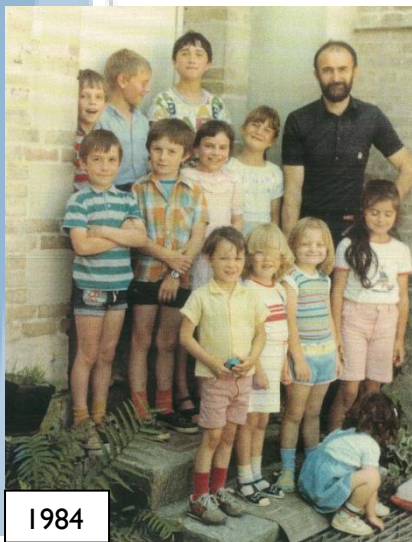
... ses derniers élèves ont chanté « Adieu monsieur l'instituteur ».

Tous félicitèrent l'instituteur qui, lucidité,



Sa conclusion ? André a connu le village de Somme-Vesle vivant avec ses commerces, ses artisans, son curé, son école. Il s'y est toujours senti bien intégré c'est pour cela qu'après sa retraite, il se retira dans sa maison qu'il a faite construire malgré son affection pour son village natal dans le Larzac où il ne manque pas d'aller les étés avec ses enfants et petits-enfants. Depuis 29 ans de retraite, André et Denise ont beaucoup d'occupations entre leurs petits-enfants et le jardinage. André dessine et écrit beaucoup : 6 ouvrages dont « le Poste » et « Pistes oubliées » sur la Guerre d'Algérie.

André est particulièrement heureux de voir les efforts considérables du comité des fêtes et de la municipalité actuelle pour donner au village ce souffle qui fait que nous ne sommes pas qu'une addition d'habitations mais un lieu où l'on se sent solidaires des autres habitants participant aux mêmes joies et peines. « Nous leur disons merci et bravo »



1984

1973-74



Du nouveau dans vos sacs jaunes



transport toutes distances-aéroport-gare
transport de malade assis
tous secteurs sur appels

carole taxi

06.21.02.28.19

<https://carole-taxi.fr>
mail:carolejulie.alexis@hotmail.fr

commune de stationnement:courtisols



Grâce à ma collectivité, j'ai bénéficié d'une
ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE GRATUITE
 de mon logement avant de faire mes travaux.
 Faites comme moi, contactez **GECKO-RENOV !**



+ D'INFOS



03 26 64 13 93
 GECKO-RENOV@SOLIHA.FR
 16 BD HIPPOLYTE FAURE
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Avec le soutien de



Rénover son logement c'est augmenter son confort chez soi été comme hiver, réduire sa consommation énergétique et donc ses factures, limiter son impact environnemental et participer à la relance économique en faisant intervenir des professionnels locaux.

GECKO-RENOV, est le service d'accompagnement à la rénovation énergétique mis en place conjointement par la Communauté d'Agglomération de Châlons, la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole et la Communauté de Communes de la Région de Suippes.

Très apprécié des propriétaires, GECKO-RENOV les accompagne gratuitement dans leur projet de travaux en proposant

- Une évaluation énergétique de leur logement réalisée par un thermicien
- La préconisation d'un scénario de travaux adapté à chaque situation et permettant un gain énergétique minimal de 35%
- Une estimation du coût des travaux
- La présentation d'un plan de financement comprenant la mobilisation des aides auxquelles chaque propriétaire peut prétendre en fonction de son profil.

Toutes ces informations sont personnalisées et aident les propriétaires à faire les bons choix de travaux.

Elles sont compilées dans un rapport qui est remis à l'issue de l'évaluation énergétique.

Les propriétaires qui souhaitent concrétiser leur projet et se lancer dans les travaux peuvent dans un second temps, bénéficier d'une assistance à l'étude comparative des devis, à la mobilisation des aides financières, et d'un suivi de chantier.

Depuis le début de l'année ce sont chaque mois une dizaine de propriétaires qui font appel à GECKO-RENOV. Faites comme eux, contactez le 03 26 64 13 93 / gecko-renov@solihha.fr / ou rencontrez-nous dans les locaux du COMAL SOLIHA 51 – 16 boulevard Hippolyte Faure – 51000 Châlons-en-Champagne.

Numéros utiles

➤ **Mairie**

☎ 03 26 66 67 60

✉ commune.sommevesle@wanadoo.fr

Site internet : www.somme-vesle.fr

Page Facebook : Mairie de Somme-Vesle

Groupe privé Facebook : Somme-Vesle Village

Secrétaire : Julie Gobillard

Horaires d'ouverture au public : mardi 17h-18h30 jeudi 10h-12h

➤ **Comité des fêtes**

Présidente : Julie Gobillard

✉ comitedesfetessommevesle@gmail.com

➤ **Sécurité routière**

Réfèrent : M. Michaël Dupuis, conseiller municipal

✉ securiteroutiere.sv@gmail.com

➤ **Corps des Pompiers de Courtisols / Somme-Vesle / Poix**

Chef de corps : M. Denis Brémont

☎ 06 07 29 58 00

✉ bremont.denis@orange.fr

➤ **Interlocuteur Voisins Vigilants**

M. Daniel Henry

☎ 03 26 66 94 09 ou 06 08 15 30 67

➤ **Bibliothèque**

Responsable : Mme Florence Pérardel

Horaire : tous les premiers mardis du mois de 17h à 18h30

Lieu : dans la mairie

➤ **Musée de la Bertauge**

Président : M. Pascal Delacour

Site internet : www.musee-rural.com

✉ musee.labertauge@gmail.com

➤ **Société de chasse**

Président : M. Philippe Delaunay

☎ 06 73 06 31 70

✉ philippe.delaunay0704@orange.fr

➤ **Société de pêche « la Truite » Somme-Vesle / Courtisols**

Président : M. Jean-Luc Guyot

☎ 06 88 96 62 88

✉ guyotjean-luc@orange.fr

➤ **Eglise**

Pour obtenir les clefs de l'église ou faire sonner les cloches, s'adresser à M. Thierry Lallement au 06 30 07 50 82

➤ **Paroisse des Sources de la Vesle**

Adresse : 9 rue du souvenir français

☎ 03 26 69 14 03

✉ paroisse.saintemarie@chalons.catholique.fr

Informations utiles

➤ Tarif de la salle polyvalente André Rouvier

LOCATION	WEEK-END		SEMAINE (du lundi au vendredi)		Jours férié (hors we)		LOCATION VAISSELLE FORFAIT	LOCATION SONO FORFAIT
	Été du 01/05 au 30/09	Hiver du 01/10 au 30/04	Été du 01/05 au 30/09	Hiver du 01/10 au 30/04	Été du 01/05 au 30/09	Hiver du 01/10 au 30/04		
Habitants de Somme-Vesle Courtilsols Poix	150 €	165 €	70 €		130 €		10 €	10 €
Extérieurs	250 €	265 €	100 €		200 €		20 €	20 €

Caution 1 000 €
 Arrhes 50% du montant de la location
 Casse vaisselle suivant tableau inventaire

Transport régional
Devis gratuit

Location avec chauffeur
Chargement vrac
Terre, cailloux, sable...



06 61 35 12 12
 david.tisseron@laposte.net

26 bis rue de la vesle
 51460 Somme-Vesle



➤ Ordures ménagères

Jeudi (semaine impaire) : sacs jaunes

Vendredi : bacs noirs

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

Le SYMSEM est responsable du ramassage des déchets ainsi que de la facturation de la redevance incitative pour la collecte et le traitement des déchets.

Coordonnées du SYMSEM :

4 grande rue 51240 Dampierre sur Moivre

☎ 03 26 70 19 28

✉ contact@symsem.fr

Site internet : www.symsem.fr



➤ Déchetterie de Courtisols

Vous devez vous munir de votre carte d'accès pour utiliser les services de la déchetterie. Si vous ne l'avez pas, contactez le Symsem.

Mardi : 14h-18h Jeudi : 9h-12h / 14h-18h Samedi : 14h-18h

➤ Benne à verres :

Une benne à verres est disponible à proximité de l'église. Elle est vidée une fois par mois. Si celle-ci est pleine, merci de ne pas déposer les verres au sol. Cela peut être dangereux pour les enfants ou les véhicules.

➤ Déchet canin :

Des sacs spéciaux pour le ramassage des déchets canins sont disponibles gratuitement en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher et à les utiliser.

COURTI OPTIC

OPTICIEN INDÉPENDANT



"Un nouveau regard sur votre vue"

4 rue lamartine

Courtisols 51460

optic.courti@gmail.com

03.26.22.10.46



Les sapeurs-pompiers du corps intercommunal Courtisols Somme-Vesle Poix



Les sapeurs-pompiers actifs de Courtisols, Somme-Vesle, Poix sont au nombre de 10. N'hésitez pas à vous renseigner si vous souhaitez les rejoindre



DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



Pour les communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix

Le CPI intercommunal, c'est plus de 100 interventions à l'année !

**Vous avez plus
de 16 ans**

**Vous êtes sauveteur
secouriste du travail**

**Vous souhaitez intégrer une
équipe jeune, dynamique
et motivée**

**Vous avez envie d'être
utile et de rendre service
aux autres**

**POUR UNE SEULE DE CES RAISONS,
VOUS POUVEZ DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Renseignements auprès du Chef de Corps
SERGENT DENIS BREMONT
06.07.29.58.00

Formations financées, équipement fourni, vacation indemnisée.





GDAMR des Vallées Moivre et Vesle

Le **G**roupement de **D**éveloppement et d'**A**nimation en **M**ilieu **R**ural regroupe plusieurs villages sur la Moivre et sur la Vesle (Courtisols, Somme-Vesle, Poix, St Jean sur Moivre, Marson, Coupéville, Francheville, L'Epine, Tilloy-Bellay)

Groupement créé en 1966

Différentes activités culturelles, manuelles et journées découvertes sont proposées environ une fois par mois.

- Informations avec intervenant :
 - « Problèmes d'équilibre », « Diététique », « Arnaques en tous genres »
- Conférences :
 - **Histoire de Courtisols en 2021 (Mr LUSSE)**
 - Le contrôle aérien en 2020
- Visites d'entreprises, d'artisanat, de lieux historiques et du patrimoine
 - Fabrique artisanale de pâtes alimentaires « les Nominettes à Condé sur Marne en 2022
 - Entreprise **OLLER** de fabrique de bouchons de champagne en liège en 2019
 - **ESSILOR** à Ligny en Barrois (en 2019),
 - Mausolée de Bourgogne, église Saint Didier à ASFELD
 -
- Journée découverte en mai et en septembre : Villenauxe la Grande et Barbonne Fayel en 2022
- Galette des rois

Tous les 15 jours

Session : travaux manuels à
Somme-Vesle

Présidente :

Marie-Joseph GIROD

marie-jo.girod@orange.fr

Tél : 03 26 66 63 25

Trésorière :

Monique MONNET (inscriptions) Monneta2@wanadoo.fr

Tél : 03 26 66 64 38



Cotisations : 14 €/an

Papy Mamy, je vous aime

Quel est ce vide immense
Pressant entre nos murs ?
Plus de rires ou de danses
Même plus de murmures.

La vie s'en est allée,
Avec nos tout petits ;
Le couloir, les allées,
Sont vides ou rétrécis.

Pourtant il a fallu
Supporter ces instants :
Jouer sur les talus,
Où combattre le temps.
Ils ont pris notre vie
Comme on prend ton doudou ;
Nous étions leur envie,
Ils nous étaient si doux.

Et vous, parents heureux
Qui les avez toujours,
Vous êtes valeureux
À façonner leurs jours.
L'éducation, les jeux,
Culture ou bien santé,
C'est pour vous, c'est pour eux
L'amour, la parenté.

Nous, simples grands-parents
Nous, là quoi qu'il en soit,
Sommes bien les garants
D'un amour hors de soi.
Où la légèreté
De notre éducation
Grandit leur volonté
Pousse leurs émotions.

Ne nous en voulez pas
Car dans leurs souvenirs,
Mamie et grand-papa
Les feront revenir.
Nous avons avec eux
Et ne vous en déplaît
Un grand amour du jeu,
De peinture ou de glaise.

Quand on vous les rendra,
Certes ils auront changé.
Mais n'est-ce pas l'aura
De leur tendre mémé
Que d'apprendre à ses piots
Si ce n'est d'être aimé
Au moins d'être un idiot
Chéri et respecté

Jean-Louis PIERRE